Lundi 13 Decembre 1915 A B C JOURNAL QUOTIDIEN. — Le Numéro : 10 Centimes. 2me Année. — N° 392

LA BELGIQUE

PRIX DES ABONNEMENTS : Un mois fr. 2.30

Les demandes d'abonnement sont reçues EXCLUSIVEMENT aux guichets des bureaux de poste.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
31, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES

Jos. MORESSÉE, DIRECTEUR

PRIX DES ANNONCES

Petites annonces	la ligne, fr.	0.40
Réclame avant les annonces .	—	1.00
Corps du journal	—	4.00
Faits divers	—	3.00
Nécrologie	—	2.00

LA GUERRE

497e jour de guerre

Sur les deux rives du Vardar, une lutte intense se poursuit entre le corps expéditionnaire des Alliés et les Bulgares. Ceux-ci attaquent avec acharnement les positions encore défendues par les Français. Les dernières dépêches ne permettent pas de déterminer avec certitude l'emplacement de ces positions, mais il semble bien qu'elles s'échelonnent le long d'une bande de terrain qui s'étend sur la rive droite du Vardar depuis le sud-ouest de Negotin jusqu'à l'ouest de Gewgeli. Quant aux Anglais, ils occupent, d'après les nouvelles d'avant-hier, la section du territoire macédonien comprise entre le Vardar et la route Hudova-Valandovo-Doiran ; ils y sont également l'objet d'une offensive bulgare extrêmement vigoureuse.

Devant la puissance des attaques répétées d'un adversaire supérieur en nombre, dont la bravoure est notoire et l'organisation parfaite, les troupes anglo-françaises ont dû battre en retraite. D'après une dépêche Reuter parvenue le 11 de Salonique à Rotterdam, il n'est plus guère douteux que cette retraite doive s'étendre jusqu'en territoire grec. C'est là du reste une éventualité avec laquelle on comptait depuis quelque temps déjà. Aussitôt que s'est révélée l'impossibilité pour la Quadruple-Entente d'opérer la jonction de ses troupes avec l'armée serbe, la situation du corps expéditionnaire avancé dans le sud de la Macédoine est clairement apparue comme très dangereuse.

Lorsqu'ils auront surmonté les difficultés auxquelles leur mouvement de recul doit fatalement se heurter, les Alliés devront se contenter de reformer leurs forces sur la base d'opérations dont ils se sont rendus maîtres en Grèce, en attendant que l'arrivée de renforts sérieux leur permette éventuellement de prendre l'offensive contre l'armée bulgare.

Dans l'entre-temps, le souci de la sécurité de ses troupes impose à la Quadruple-Entente l'obligation d'établir sans retard un „modus vivendi" définitif avec le gouvernement hellénique. La tâche est délicate et capable d'entraîner encore bien des complications.

DANS LES BALKANS

Athènes, 11 décembre :

Les représentants de la Quadruple-Entente ont été reçus hier par M. Skuludis. Après leur départ, un conseil des ministres a été tenu. On croit généralement que les Alliés ont fait de nouvelles propositions à la Grèce.

Athènes, 11 décembre :

Par suite de divergences de vues existant dans l'état-major du corps expéditionnaire, le général Sarrail aurait demandé à être rappelé, dit un journal athénien.

Londres, 11 décembre :

Un télégramme privé envoyé de Salonique à l'agence Reuter annonce que l'état-major français a fait la déclaration suivante :

— Les troupes françaises et britanniques se retirent pour un motif très simple : l'armée serbe étant provisoirement défaite, la présence des Alliés sur le front serbe n'est plus nécessaire. Les succès bulgares se bornent donc à l'occupation d'un territoire que nous ne leur disputons plus."

Bucarest, 11 décembre :

Le gouvernement roumain avait saisi récemment le navire „Margareta", acheté par la Russie, et le vaisseau, ayant à bord un équipage russe, avait été amené dans le port de Galatz. Hier après-midi, le capitaine, aidé par cinq remorqueurs qui avaient hissé le pavillon grec, a tenté de quitter le port pour se rendre à Reni. Les autorités maritimes de Galatz ont eu vent de sa tentative et ont arrêté le navire. L'équipage russe a été immédiatement remplacé par des marins roumains.

Bucarest, 11 décembre :

Voici la teneur de la réponse du Sénat au discours du Trône, réponse qui sera discutée jeudi :

— Les paroles du discours du Trône disant que tous les cœurs et toutes les pensées doivent s'unir pour la défense des questions vitales qui intéressent la Roumanie ont trouvé partout le plus vif écho. En présence de l'extension que prend la guerre mondiale, nous nous rendons compte que nous ne pouvons protéger l'existence et l'avenir de la Patrie, dans ces temps difficiles, qu'en nous serrant unanimement autour de notre souverain. La politique sage et prévoyante du gouvernement justifie la confiance et l'appui que le Sénat est décidé à lui continuer. Nous sommes persuadés que, grâce à notre armée, nous arriverons au développement que la Roumanie est en droit d'envisager."

Londres, 11 décembre :

Le „Daily Mail" apprend que les divergences de vues qui existaient entre la France et la Grande-Bretagne au sujet de la campagne des Balkans sont aplanies. La première conséquence du voyage de sir Edward Grey et de lord Kitchener à Paris sera une attitude plus énergique des Alliés vis-à-vis de la Grèce, car on aurait décidé de conserver Salonique comme point d'appui. Les Alliés seraient décidés à mettre fin aux hésitations du roi Constantin. Vraisemblablement, l'Entente transmettra à Athènes une note collective demandant une réponse précise et immédiate aux propositions déjà faites.

Salonique, 11 décembre :

Le calme règne à Monastir. Le commandement militaire a été confié à un officier supérieur allemand.

Athènes, 11 décembre :

Le nombre des Serbes réfugiés en Grèce dépasse quarante mille.

Athènes, 10 décembre :

La situation en Macédoine est l'objet des discussions du Conseil des ministres, qui est réuni depuis 4 heures de l'après-midi.

Pour autant qu'on sache à l'heure actuelle, le gouvernement n'a reçu encore aucune communication des puissances centrales au sujet de la poursuite des Alliés sur le territoire grec.

Bucarest, 11 décembre :

Après une interruption de huit jours, la Chambre et le Sénat ont repris leurs travaux.

A la Chambre, M. Take Jonescu a interpellé le président du Conseil des ministres au sujet de la politique extérieure de la Roumanie. Il désire savoir pourquoi la Roumanie n'est pas intervenue lorsque la Bulgarie a déclaré la guerre à la Serbie. M. Bratianu lui a répondu ce qui suit :

— En interpellant, M. Jonescu veut provoquer une manifestation politique. Il a évidemment le droit de poser des questions; mais il y a des questions auxquelles il n'amènera pas le président du Conseil à répondre.

M. Take Jonescu a déclaré que le président du Conseil aurait tout au moins dû attendre le développement de son interpellation avant de refuser d'y répondre.

— Vous n'avez pas, dit-il, pour le Parlement, le respect qui lui est dû, et vous devriez respecter les institutions parlementaires, ne fût-ce que pour la forme.

M. Bratianu a riposté que la forme importait peu dans les circonstances actuelles. Il croit s'être montré respectueux envers le Parlement et envers l'interpellateur en les fixant immédiatement. Le président du Conseil a encore ajouté :

— Votre demande était suffisamment claire d'ailleurs pour que le pays et le Parlement comprennent pourquoi je ne répons pas. Je puis dire qu'au cours de la session écoulée personne ne s'est permis de poser semblables questions.

M. Bratianu a été approuvé par la Chambre à diverses reprises.

Au Sénat, M. Gredtschteanu a adressé une demande au ministre de la guerre au sujet de l'espionnage qui se fait en Roumanie. M. Thomas Jonescu a posé une question ayant trait aux tentatives de corruption étrangère dans l'armée. M. Dobrescu a demandé des indications au sujet de l'achat de médicaments. Le Dr Sions, ancien directeur général du service sanitaire, a renouvelé ses demandes au sujet des achats faits par le ministère de la guerre.

M. Missir, président, et M. Cotineseu, ministre de l'agriculture, ont répondu que les intérêts de l'Etat interdisent la divulgation de pièces se rapportant à la défense nationale.

Paris, 11 décembre :

Le correspondant spécial à Athènes du „Petit Journal" apprend de bonne source qu'une nouvelle intervention des Alliés auprès du gouvernement grec est décidée. On demandera à celui-ci de renoncer définitivement à des subterfuges et de tenir ses engagements. La nouvelle démarche serait constituée par la remise d'une note et par la prise de mesures de coercition.

Milan, 12 décembre :

M. Magrini télégraphie de Doiran en date du 9 décembre :

— Depuis quatre jours, on combat dans les environs. Sans discontinuer, la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie anglaises passent par Doiran. Les blessés anglais sont évacués sans cesse par le lac de Doiran. Toute la région sur la frontière gréco-bulgare a été évacuée par la population par ordre des Anglais, qui craignent l'espionnage. La ville de Doiran seule n'a pas été évacuée, mais elle se trouve sous le commandement militaire anglais."

Athènes, 11 décembre :

M. Guillemin, ministre français à Athènes, a été reçu par le Roi.

Londres, 11 décembre :

D'après les journaux anglais, le dernier Conseil de guerre des Alliés n'a pas pris de décision quant à l'expédition aux Dardanelles. Le sort de celle-ci dépendra des événements qui vont se passer en Orient. En attendant, de nouveaux transports de troupes sont arrivés à Mudros pour relayer les Australiens qui se trouvent aux Dardanelles.

UN CASSE-TÊTE

Nationalités, confessions et langues en Macédoine.

La Macédoine, qui sous Alexandre le Grand fut maîtresse du monde et où se joue en ce moment le sort de l'Europe, est le coin du globe qui a donné le plus de tablature aux statisticiens. Cela est si vrai que malgré les tentatives réitérées, on n'est jamais parvenu à faire le dénombrement de sa population. Tous ceux qui se sont attelés à ce travail d'Hercule sont arrivés à des résultats parfois diamétralement opposés.

Il est vrai que les nationalités aurant que les confessions y forment une vraie „macédoine", et que le résultat du recensement est en raison directe, si l'on peut dire, de la nationalité du recenseur.

Ainsi, sous la domination turque, alors qu'il n'existait pas de nationalités proprement dites, mais que les peuples étaient recensés d'après leur confession religieuse, Hussein-Hilmi pacha accusa dans les trois vilayets de Kosovo, Salonique et Bitolia (Monastir), dont se composait la Macédoine, 1,461,000 Mahométans (Slaves, Albanais, Turcs), 820,000 patriarchistes (Grecs, Slaves, Valaques) et 608,000 exarchistes (Bulgares).

Au point de vue des nationalités, nous avons quatre statistiques :

Le Serbe Gopchevitch accuse 222,000 Grecs, 600,000 Serbes, 50,000 Bulgares, 228,000 Turcs et 80,000 Albanais. Le Grec Nicolaïdes trouve 50,000 Valaques, 650,000 Grecs, 250,000 Serbes, 200,000 Bulgares et 620,000 Turcs.

Le gouvernement bulgare, d'autre part, énumère 429,000 Grecs et Valaques, 1 million 324,000 Turcs et Albanais, 1,038,000 Bulgares et 80,000 juifs. Tandis que le gouvernement italien certifie avoir recensé 375,000 Valaques, 250,000 Grecs, 50,000 Serbes, 450,000 Bulgares, 300,000 Turcs, 300,000 Albanais et 100,000 juifs.

Ainsi donc, d'après les chiffres bulgares, on ne trouverait en Macédoine aucun Serbe, tandis que le Serbe Gopchevitch nous assure que tous les Slaves macédoniens, à 50,000 près, sont de nationalité serbe. En vérité, ils ne sont ni l'un ni l'autre, mais les Slaves de Macédoine constituent, en réalité, une population très mêlée où sont représentés tous les peuples des Balkans. La langue parlée tient autant du serbe que du bulgare, quoique dans la partie orientale et méridionale le parler bulgare prédomine.

Si les Macédoniens en sont là au point de vue national, que dire alors des confessions religieuses qui les séparent et qui forment en Orient un point de démarcation plus prononcé encore que la nationalité ! Ici le christianisme et l'islam, le catholicisme romain et l'orthodoxie grecque ne suffisaient apparemment pas aux besoins cultuels des populations, que les orthodoxes ont compris le besoin de se scinder à leur tour, de sorte que le patriarchat grec de Constantinople lance plus volontiers l'anathème aux adhérents de l'exarchat bulgare qu'aux disciples du Prophète.

Emile de Laveleye a pu dire avec raison : „Il n'est point pour un peuple de pire destinée que de trouver dans les chefs de sa religion les ennemis de sa nationalité." Toute la haine accumulée dans les Balkans trouve son origine dans les exactions et les abus de pouvoir du patriarchat. Ils furent les causes des troubles de 1903 et eurent pour conséquence la guerre des tarifs entre la Grèce et la Roumanie.

Après le coup d'Etat des Jeunes Turcs en 1908, le nouveau gouvernement, faisant table rase de toutes les prétentions nationalistes, imposa la langue turque comme langue véhiculaire dans toutes les écoles. Ce fut une faute politique très grave. Voyant leurs écoles nationales menacées, patriarchistes et exarchistes conclurent un armistice et se levèrent contre l'ennemi commun. La suite on la connaît : la révolte générale de 1912, suivie du partage de cette portion de l'empire turc.

Dans les trois vilayets de Kosovo, Salonique et Monastir et dans le sandjak de Serviа, on comptait, en 1910, 758 écoles grecques avec 46,133 élèves, 870 écoles bulgares avec 24,217 élèves, 161 écoles serbes avec 7,431 élèves et 65 écoles valaques avec 3,270 élèves. Il y avait, en outre, à Salonique, un lycée français et un gymnase allemand. Des détails précis sur la situation actuelle manquent, mais il est à présumer qu'il ne reste guère grand'chose des écoles bulgares.

Quelle solution prévaudra, une fois la paix conclue ? Déjà, dans la vieille Grèce, les Albanais et les Valaques étaient complètement grécisés, et en Serbie la langue serbe prédominait incontestablement. Les Turcs avaient évacué le pays sans esprit de retour. Quelle que soit l'issue de la guerre, il faudra tenir compte des contingences linguistiques, sinon il est à craindre que l'imbroglio balkanique succède, dans l'histoire diplomatique du XXe siècle, à l'éternelle question d'Orient.

LA SITUATION DU SAINT-SIÈGE

Dans l'allocution qu'il a prononcée lors du dernier Consistoire, le pape, ainsi que nous l'avons dit, a fait ressortir nettement la situation anormale où se trouve le Saint-Siège.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle déclaration est faite à Rome, et d'aucuns y ont cru voir les prolégomènes d'un mouvement qui tend au rétablissement du pouvoir temporel des papes, à la reconstitution des Etats de l'Eglise. Il est certain que des efforts seront tentés pour que cette question soit soumise aux délibérations de la conférence de la paix qui suivra la fin des hostilités.

Jetons donc un regard en arrière sur les rétroactes de cette question diplomatique. On connaît les démêlés de Bonaparte avec le pape Pie VII. En 1808, le pape fut privé de ses Etats et resta le prisonnier de l'empereur à Savone d'abord, à Fontainebleau ensuite. Pie VII s'était même engagé à aller résider à Avignon, mais il désavoua ce traité et les Alliés vainqueurs, en 1814, lui rendirent les Etats pontificaux. La restauration définitive du pouvoir temporel des papes en 1815 marqua le début d'une longue période de gouvernement assez peu heureux. Cette partie de l'Italie était en proie à une misère atroce et l'opposition croissante en rendait l'administration très difficile. Les aspirations des Italiens vers l'unité menaçaient d'autre part le principe même du pouvoir. Des réformes urgentes s'imposèrent. Pie IX, qui occupait le trône de Pierre en 1847, se montra assez disposé à accorder ces réformes, mais une émeute populaire proclama la République et l'obligea à se réfugier à Gaëte en novembre 1848. Cet événement changea complètement son attitude. La République française déclara la guerre à la République romaine, Rome fut reprise et Pie IX rétabli dans son pouvoir en avril 1850. La réaction politique qui suivit ne fut pas très heureuse et l'Europe ne vit pas d'un bon œil le gouvernement exercé par le ministre du pape, le cardinal Antonelli. Napoléon III cependant soutint le pape de toutes ses forces, même après la publication du „Syllabus". Il ne put empêcher toutefois que les Etats pontificaux en 1860 furent fort diminués au profit du nouveau royaume d'Italie. La garnison française qui occupait Rome depuis 1850 fut retirée en 1864 sur les instances du gouvernement italien, mais Garibaldi ayant attaqué les Etats de l'Eglise en 1867, une division française débarqua en Italie, remporta la victoire de Mentana et occupa Rome jusqu'en 1870.

L'Eglise était assez divisée, en ce moment, au sujet du dogme de l'infaillibilité papale qui fut proclamée le 18 juillet 1870, la veille de la déclaration de guerre de la France à la Prusse. Une pression profonde fut exercée sur Napoléon III pour qu'il abandonnât Rome à l'Italie et supprimât les Etats du pape, en échange de la coopération militaire de Victor-Emmanuel. L'empereur français refusa, mais les nécessités de la guerre lui imposèrent l'obligation de rappeler de Rome les troupes françaises. Les Italiens en profitèrent pour assiéger la capitale du pape et, après un bombardement de quelques heures, entrèrent dans Rome par la brèche de la Porta Pia le 20 décembre. Le pouvoir temporel des papes avait vécu une fois de plus. La loi des garanties offrit à Pie IX, en guise de compensation, une dotation annuelle et lui laissa la quasi souveraineté du Vatican et du Latran. Pie IX et ses successeurs Léon XIII, Pie X et Benoît XV ont toujours refusé de reconnaître la légalité de la loi des garanties, ont protesté contre l'usurpation italienne et ne daignèrent pas toucher à la dotation, dont le montant — une somme énorme à l'heure actuelle — est toujours à la disposition de la papauté.

C'est à cette situation, en somme assez anormale, que le pape actuel espère voir mettre un terme après la guerre, sans s'exprimer toutefois au sujet de la modalité du nouveau régime.

SUR MER

Londres, 10 décembre :

Le vapeur anglais „Busini" a coulé. L'équipage a été débarqué à Alexandrie.

DÉPÊCHES DIVERSES

Le Havre, 12 décembre :

Une violente explosion s'est produite hier dans les ateliers pyrotechniques du gouvernement belge. On manque de détails. Les dégâts seraient importants et le nombre des victimes assez élevé. Les ateliers se trouvent à 3 kilomètres de la ville, sur le territoire de la commune de Graville-Sainte-Honorine.

* * *

Le Havre, 12 décembre :

On donne les détails suivants sur l'explosion qui s'est produite dans les ateliers pyrotechniques du gouvernement belge :

L'explosion a eu lieu, à 9 h. 45, dans un dépôt de poudre destiné à charger des grenades. Les ouvriers étaient au travail. Les projectiles déjà chargés ont également fait explosion avec une telle violence que les portes et les fenêtres des maisons voisines ont été détruites. Vers midi, il n'était pas encore possible d'approcher du lieu du sinistre. Il est impossible en ce moment d'évaluer les dégâts.

* * *

Le Havre, 12 décembre :

Les journaux annoncent que, à la suite de la catastrophe qui s'est produite dans les ateliers pyrotechniques du gouvernement belge, un millier de personnes sont signalées comme ayant disparu. Le nombre des morts serait relativement peu important. Les maisons avoisinantes ont beaucoup souffert; de nombreuses maisons ouvrières sont détruites. Des murs de 24 centimètres d'épaisseur ont sauté. Les troupes de la garnison ont commencé le déblaiement.

* * *

Paris, 11 décembre :

Les fortes pluies ont provoqué un éboulement au Mans. A proximité de la gare, une masse de terre large de 70 mètres et épaisse de 7 mètres a entraîné dans la Sarthe onze wagons chargés de céréales et de farine.

* * *

Pétrograd, 11 décembre :

On se plaint, dans la capitale, du manque de beurre et de pétrole.

* * *

Paris, 11 décembre :

On annonce qu'à partir du 1er avril 1916, la Société du Canal de Suez augmentera les prix de passage des navires de fr. 6.50 à fr. 6.75 par tonne et, pour les vaisseaux qui naviguent sur lest, de fr. 3.75 à fr. 4.25.

* * *

Pétrograd, 10 décembre :

D'après le „Retch", la Douma de l'Empire sera convoquée pour le 28 janvier.

M. Krzyanowski, secrétaire d'Etat, a déclaré que des circonstances spéciales n'avaient pas permis de réunir la Douma fin novembre.

* * *

Coblence, 11 décembre :

La crue du Rhin et de la Moselle continue. Dans la ville basse, on doit déjà vider les caves.

Paris manque d'autos

Des reporters parisiens s'étant fait l'écho, dernièrement, du mécontentement du public, qui se plaignait de ne plus pouvoir disposer d'autos, le soir, à la sortie des théâtres et de devoir parcourir à pied les rues de la capitale, un soldat français vient d'envoyer du front à la rédaction du „Journal" le billet suivant :

— Le cœur des poilus s'est étreint d'une angoisse inexprimable quand, il y a quelques jours, le „Journal" leur a annoncé à brûle-pourpoint, sans ménagement aucun, que les Parisiens, à la sortie des théâtres, avaient été forcés de retourner chez eux à pied... alors qu'il pleuvait... Il n'y avait pas d'autos à leur disposition !

Comment la censure laisse-t-elle imprimer de pareilles nouvelles ? Ne voit-elle donc pas la peine qu'elle nous cause en décrivant ainsi les épreuves par lesquelles la capitale est forcée de passer ?

Ces choses sont intolérables.

Mais à quoi s'occupe donc le gouvernement ? On croyait cependant que Briand avait de l'énergie, que Galliéni ne se laisserait pas faire !

Cette situation, Monsieur, est intolérable ! Nous, les poilus, nous voulons vous venir en aide ! Quelques-uns d'entre nous parlent de vous envoyer un train avec de la benzine; d'autres se disposent à abandonner leurs cinq sous. Tous nous sommes d'accord pour qu'on mette fin le plus tôt possible à votre malheureuse situation... Pas d'autos à minuit !! Comment peut-on espérer que, si éprouvés par la guerre, vous puissiez résister jusqu'au bout !!!"

Le chroniqueur du „Journal" ajoute :

— O Parisiens, souvenons-nous que dans les tranchées il se trouve des gens qui ont encore le courage de rire, fût-ce même à nos dépens. Admirons-les et vengeons-nous de leur ironie en leur envoyant l'expression de notre admiration.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 12 décembre. — Officiel de midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

A l'est de Neuve-Chapelle, un petit détachement anglais a tenté d'entrer dans nos positions à l'improviste; cette tentative a échoué devant nos obstacles.

Dans les Vosges, il y a eu des engagements isolés et sans importance entre patrouilles.

Théâtre de la guerre à l'Est.

De faibles forces russes, qui cherchaient à avancer contre nos positions dans la région du lac de Warsung, au sud de Jacobstadt et au sud de Pinsk, ont été repoussées.

Théâtre de la guerre dans les Balkans

Les colonnes austro-hongroises qui poursuivent l'ennemi dans les montagnes-frontières de l'Albanie, ont fait, pendant les deux derniers jours, plus de 6,500 prisonniers, parmi lesquels se trouvent des soldats égarés. Entre Rozaj, qui a été occupé hier, et Ypek, l'ennemi a été obligé d'abandonner 40 canons.

Après les défaites décisives que l'armée du général Todoroff a infligées ces derniers jours, au cours d'une série d'attaques hardies et vigoureuses, aux Français et aux Anglais, ceux-ci sont en retraite vers la frontière grecque et au delà de celle-ci et se trouvent dans un état lamentable. Les pertes des ennemis en hommes, en armes et en matériel de tous genres sont extraordinairement fortes, dit le communiqué officiel de nos Alliés.

* * *

Vienne, 12 décembre. — Officiel d'hier :

Front russe.

Près de Czartorysk, nous avons repoussé des détachements russes envoyés en reconnaissance.

A part cela, le calme règne sur tout le front.

Front italien.

En Judicarie, les duels d'artillerie gagnent maintenant aussi la région à l'ouest de la vallée du Chiesi.

Dans le secteur compris entre cette ville et celle du Concei, nos postes avancés sur le Monte Vies ont été retirés devant des forces ennemies numériquement supérieures.

De faibles attaques des Italiens, dirigées, dans les Dolomites, contre le col de Sief, et dans la région de Görz, contre le versant nord du Monte San Michele, ont été repoussées.

Front du Sud-Est.

Les combats d'arrière-garde livrés, pendant ces derniers jours, sur le territoire monténégrin, ont fait tomber entre nos mains 400 prisonniers.

Sur mer.

Dans l'après-midi du 10 décembre, une escadrille de nos hydro-avions est allée à Ancône et y a lancé avec succès des bombes sur la gare, l'usine électrique, les usines à gaz et différents objectifs militaires.

Quoique l'entreprise n'ait guère été favorisée par le temps et que nos aviateurs aient été menacés par les shrapnells de plusieurs canons, tous les appareils sont rentrés indemnes.

* * *

Sofia, 12 décembre. — Officiel sur les opérations du 9 :

Notre poursuite des deux côtés du Vardar et au sud de Kostorino continue. Les Anglais et les Français opposent une résistance désespérée; ils sont appuyés par une forte artillerie et par de nombreuses mitrailleuses. Ne pouvant cependant pas résister à la forte pression de nos troupes, ils abandonnent rapidement leurs positions et se retirent.

Nos colonnes, qui les poursuivent sur les deux rives du Vardar, ont déjà débouché de l'issue méridionale du défilé, près de Demir-Kapu, et sont arrivées au sud de la gare de Mirowca. Sur la rive droite du Vardar, nous avons fait des prisonniers appartenant aux régiments français n. 421, 148, 48 et 84.

Nos troupes avançant au sud de Kostorino ont atteint la rivière de Kosludere et ont occupé les villages de Calkali, de Tatarei, de Rabrovo, de Valandovo et de Hudovo, où se trouvait le quartier général du général Sarrail. Les Français ont mis le feu aux gares de Hudovo et de Mirovca. Nous avons pris aux Français, près de la gare de Hudovo, 500 caisses de cartouches, beaucoup d'approvisionnements et de matériel sanitaire, ainsi qu'un important autre matériel ; près de la gare de Mirovca, 30,000 kilos de froment, des barils de beurre de coco, du vin et divers autres objets. Nous avons enlevé, aux Anglais, 5 mitrailleuses et un grand nombre de fusils. Dans nos positions, l'ennemi a abandonné de nombreux fusils, du matériel de télégraphie et d'autre matériel de guerre. Dans des positions anglaises, nous avons trouvé une quantité de couvertures. Nos pertes sont peu importantes ; celles de l'adversaire sont extraordinairement élevées. Le champ de bataille est jonché de cadavres d'Anglais et de Français et de blessés abandonnés, dont beaucoup n'ont pas été pansés depuis trois à quatre jours. Ils racontent que, dès le commencement des combats, leurs médecins se sont sauvés.

Dans leur retraite, les Anglais et les Français ont emmené toute la population.

Sur le front serbe, après la prise d'Ochrida, nos troupes s'avancent sur la rive nord du lac d'Ochrida dans la direction de sur la rive gauche.

Struga. La partie est de la ville, sur la rive droite du Drin, est déjà en notre pouvoir. L'ennemi a détruit le pont et résiste

Communiqués des armées alliées

Paris, 10 décembre. — Officiel du front serbe :

Après avoir constaté que la liaison avec l'armée serbe était impossible à réaliser sur notre flanc droit, nous avons décidé de retirer nos postes avancés sur l'Arna et de reculer lentement vers Krivolak. Ce mouvement a été exécuté sans grandes difficultés, bien que les Bulgares aient encore entrepris des attaques après les combats acharnés qui se sont livrés mercredi et vendredi, combats où les Bulgares ont été repoussés et ont subi de fortes pertes.

Nous occupons un nouveau front sur la rivière Bojima, en liaison avec les troupes anglaises.

* * *

Rome, 10 décembre. — Officiel du grand quartier général :

Il y a eu des rencontres entre petits détachements au nord de Loppio, dans la vallée de Comeras, dans la région de l'Adige, dans le val di Calamento (entre Maso et Brenta), dans le haut Chiarzo et dans la vallée de Seebach. Nous avons fait quelques prisonniers. L'artillerie ennemie a continué son action. Nos batteries ont dispersé, dans le val San Peligrino (Aviso), des groupes de soldats-ouvriers et un détachement qui s'occupait du ravitaillement.

Dans la nuit du 9 décembre, l'ennemi a tenté plusieurs fois d'enfoncer nos positions d'Oslavija, établies sur les hauteurs situées au nord-ouest de Görz. Ces tentatives ont échoué.

Un avion ennemi a jeté quelques bombes dans la vallée de Dogana (Fella) sans occasionner de dégâts.

* * *

Pétrograd, 10 décembre. — Officiel du grand état-major général :

Sur le front ouest, la situation est inchangée.

Près de Seumsk, à 20 kilomètres à l'est de Krzemienice, un avion autrichien est tombé dans nos lignes.

Dépêches Diverses

Londres, 11 décembre :

Le „Times" prétend et insiste sur ce point qu'à la Chambre des communes la confiance dans le gouvernement diminue. Cette confiance est encore moins grande à la Chambre des lords.

* * *

Budapest, 12 décembre :

La Chambre des députés a adopté le projet du budget.

* * *

New-York, 11 décembre :

A Hopewell, 25,000 personnes sont sans abri à la suite de l'immense incendie qui a détruit la ville.

* * *

Pétrograd, 12 décembre :

Le commandant de la forteresse de Kovno vient de passer devant le conseil de guerre de Dwinsk sous l'inculpation de ne pas avoir maintenu l'ordre dans la forteresse et d'avoir quitté celle-ci prématurément. Il a été condamné, avec admission de circonstances atténuantes, à 15 années de travaux forcés et à la perte de ses droits civils et militaires. Son titre de noblesse lui a été enlevé.

* * *

Paris, 12 décembre :

Hier, dans la matinée, un nouvel et long entretien a eu lieu au ministère des affaires étrangères entre sir Edward Grey et lord Kitchener, d'une part, M. Briand et le général Galliéni, d'autre part. Les questions ayant un caractère urgent et qui avaient nécessité le voyage des ministres anglais à Paris, ont été réglées.

* * *

Paris, 12 décembre :

M. Marcel Sembat est assez sérieusement malade et doit, par ordre des médecins, abandonner pour quelques jours la direction du ministère.

* * *

Pétrograd, 12 décembre :

Le gouvernement a l'intention de déposer à la Douma un projet de loi monopolisant toute l'industrie russe et plaçant les ouvriers sous la loi de guerre. Le droit de grève serait suspendu.

* * *

Varsovie, 11 décembre :

Le gouverneur général de Varsovie a décrété la mise en vigueur du calendrier grégorien et de l'heure de l'Europe centrale.

* * *

Washington, 11 décembre :

M. Hokesmith a demandé au Sénat qu'une enquête soit ouverte sur la façon dont le commerce des neutres est entravé par les puissances belligérantes.

* * *

Ancône, 11 décembre :

Hier après-midi, quatre avions ennemis ont survolé Ancône et ont jeté des bombes. Deux habitants ont été tués et quelques-uns blessés. Il n'y a pas eu de dégâts matériels.

* * *

Pétrograd, 11 décembre :

D'après le „Retch", toutes les personnes qui ont pris part aux derniers troubles ouvriers à Moscou — troubles au cours desquels de nombreuses personnes ont été tuées ou blessées — seront citées devant un Conseil de guerre.

* * *

Tokio, 11 décembre :

Le ministre japonais des affaires étrangères a fait savoir à la presse que la situation aux Indes devenait inquiétante. Le gouvernement possède la preuve que la population indienne est excitée à la révolte par des Hindous qui ont été expulsés du Japon.

* * *

Shanghaï, 11 décembre :

De nouveaux combats se sont livrés, le 10 décembre au matin, aux environs de l'arsenal. On dit que les rebelles se sont emparés d'un navire de guerre et ont ouvert le feu contre l'arsenal. Des grenades sont tombées sur les légations étrangères.

* * *

Londres, 10 décembre :

L'ancien postmaster général, M. Samuel, a dû se soumettre à réélection par suite de sa nomination aux fonctions de chancelier du duché de Lancaster. Il a obtenu 73,000 voix contre 14,000 voix données à son compétiteur indépendant.

PETITE GAZETTE

LA CRUE DE LA SENNE

La crue de la Senne devient très menaçante. Entre Hal et Forest, la rivière déborde sur plusieurs points; entre Forest et Anderlecht, elle coule à plains bords et, pour peu que le niveau des eaux s'élève encore un peu, ce qui est à craindre car il continue à pleuvoir, tout ce quartier sera inondé. Entre Forest et Droogenbosch, les eaux menacent d'envahir les prairies du Bempt, longeant la voie ferrée. A Anderlecht, rue du Cerf et dans le quartier riverain de la Senne ainsi que dans le quartier de l'usine à gaz de la Compagnie Continentale, les caves sont inondées. A Forest, dans le quartier de la gare du Midi, les eaux pénètrent également dans les sous-sols.

Samedi après-midi, M. le commissaire de police Vandenhoudt a prévenu les autorités qu'il y avait du danger pour les habitants. Il a averti d'urgence ses collègues d'Anderlecht et de la 3e division de Bruxelles, demandant que des mesures fussent prises pour le fonctionnement des écluses d'Aa et du boulevard du Midi.

Tous les riverains de la Senne ont été prévenus du danger qui les menace, car, d'heure en heure, on s'attend à un débordement de la rivière sur plusieurs territoires.

A LA LIGUE NATIONALE DES LOCATAIRES

La grande salle du Kursaal, rue Neuve, était comble dimanche matin. La question du moratoire des loyers, question d'actualité persistante s'il en fut, était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Ligue nationale des locataires.

M. Lucien Oor, toujours sur la brèche, a donné d'abord lecture d'un long rapport traitant de l'activité de la Ligue, du fonctionnement du bureau de consultations, du bulletin de la Ligue, des tribunaux d'arbitrage, des séquestres, des poursuites intentées par un juge contre des femmes dont les maris sont à l'armée, de la loi future qui résoudra la question des loyers, et du moratoire. En terminant cette partie de son exposé, M. Oor s'est exprimé ainsi :

— Si, dans certains milieux intéressés, notre œuvre a été parfois calomniée, souvent sans qu'on la connût, parfois parce qu'on la confondait avec certaines agences d'affaires avec lesquelles nous n'avions rien de commun, nous avons, d'autre part, la satisfaction de savoir que tous ceux qui ont vraiment étudié et suivi notre action se sont plu à nous rendre hommage. Les bons propriétaires n'ont rien à craindre de nous. Nous sommes les premiers à demander que la situation des petits propriétaires soit examinée et que des mesures soient prises en leur faveur, ainsi qu'en faveur des débiteurs hypothécaires tout autant qu'en faveur des locataires. A vous de continuer à nous soutenir. Amenez-nous des adhérents. N'oublions jamais que pour la question des loyers une organisation puissante peut seule nous amener la victoire finale. Soyons nombreux et nous serons forts. Une fois de plus : l'Union fait la Force !"

De vibrantes acclamations ont souligné ces dernières paroles.

L'assemblée discutant alors la question du moratoire, a enfin voté la déclaration suivante :

La Ligue nationale des locataires, considérant :

1° Que dans la partie occupée d'un pays voisin belligérant les citoyens belges jouissent au même titre que les nationaux des avantages du moratoire institué pour les loyers qui y a été promulgué;

2° Qu'en Belgique, où le territoire est presque entièrement occupé, un semblable moratoire se justifie plus impérieusement encore au profit de tous les citoyens, puisque les relations d'affaires leur sont interdites avec une grande partie de l'univers ; qu'une notable partie des arrérages provenant des valeurs industrielles nationales font défaut et que les faibles ressources existantes doivent, en vue de la situation créée par la durée de la guerre, être réservées pour l'alimentation;

3° Que la rapidité des événements n'a, paraît-il, pas laissé au gouvernement belge, au début de la guerre, le temps de s'occuper de la question, et qu'il est indispensable aujourd'hui qu'une initiative se substitue à la sienne;

Décide :

Que le seul moyen dont elle dispose pour réaliser sa mission humanitaire étant la persuasion;

Elle invite tous les citoyens à reconnaître que les Belges atteints par la guerre, soit qu'ils habitent un pays voisin du leur, soit qu'ils n'aient point abandonné le territoire national, ont droit au même traitement.

En conséquence, elle déclare qu'il y a lieu de dire que le moratoire pour les loyers est, dès ce jour, institué en Belgique.

Elle compte sur la fermeté et l'esprit de solidarité de tous les citoyens.

Elle fait appel au patriotisme des pouvoirs administratifs belges et des corps judiciaires pour les voir s'élever à cette conception du devoir public.

La réunion a pris fin après le vote unanime de cette déclaration.

A LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

La loi du 16 décembre 1851 prescrit la consignation des fonds des mineurs à la Caisse des dépôts et consignations. La guerre survient. La Caisse refuse de payer les intérêts, parce qu'elle... n'a pas d'argent !...

Que doivent donc faire les tuteurs que la loi charge de l'entretien des orphelins ?

Est-il une catégorie d'infortunés plus intéressante que celle des orphelins ?

Dans la plupart des cas, ces orphelins sont laissés sans ressources. S'il y a quelque argent, celui-ci a dû être déposé, et les maigres revenus viennent aider à les entretenir.

Ces petits revenus, ce n'est pas une charité demandée à l'Etat, mais c'est une dette de l'Etat, c'est-à-dire de tous, qui a „obligé" à lui remettre le capital, et qui maintenant ne peut payer les intérêts... à des orphelins !...

La Banque Nationale de Belgique, qui fait l'avance des arrérages de la Rente belge, ne pourrait-elle continuer son heureuse entremise en se chargeant de payer les intérêts des fonds des mineurs déposés à la Caisse de consignations ?

Rien n'est plus urgent, rien ne serait plus équitable et social.

Messieurs de la Banque Nationale, un bon geste, s. v. p., et vite !

LES CHOMEURS A ETTERBEEK

Le Comité créé pour l'organisation de cours pour chômeurs, sous la présidence de M. De Corte, échevin de l'instruction publique, vient de présenter un premier rapport sur l'activité et les résultats de cet organisme.

Lorsque fut adopté le barème de secours préconisé par la Conférence des bourgmestres, le Comité alloua supplémentairement, dès novembre 1914, à chaque famille une somme de 50 centimes par quinzaine et par enfant de moins de 14 ans, avec obligation pour ceux de 6 à 14 de suivre les cours primaires. Ces mesures furent étendues à toutes les communes de l'agglomération bruxelloise.

Le comité d'Etterbeek n'a pas ménagé ses efforts pour favoriser la reprise du travail; mais ceux-ci n'ayant pas abouti, il se mit en devoir de perfectionner l'enseignement professionnel des ouvriers et principalement des jeunes gens de 14 à 21 ans. Il créa les cours d'apprentissage. Ceux-ci, divisés en neuf sections, furent suivis par un total de 470 élèves.

Le personnel enseignant se compose en grande partie de „chômeurs d'élite", dit le rapport, c'est-à-dire de professionnels qui sont des maîtres dans leur métier et qui apportèrent au comité une collaboration éclairée et gratuite.

Ce sont : MM. Abs, Caenepene : constructions civiles; Baretta: électricité; Ryks : peinture; Trépagne : plomberie et arithmétique; Hailliez, Parent, Van Grunderbeek, Pasture, Billen : français et arithmétique ; Stiénon, Glibert : menuiserie; Dewachter, Eykelenkamp : carrosserie; Bervelt : illettrés; Danis : technologie des ateliers; Collet : dessin industriel; Philips : forgeron ; Van Meerbeek : serrurerie; Durant: ajustage; Noyens : tournage.

En vue de parfaire d'une façon plus spéciale l'instruction théorique de certains chômeurs possédant déjà des connaissances techniques, on organisa le dimanche des cours industriels comprenant cinq sections: bâtiment, mécanique, électricité, comptabilité, menuiserie. Et des cours de semaine : mathématique, physique et chimie, géographie commerciale.

Ces différents cours ont pour titulaires MM. Stillemans, Meunier, Duchâteau, Chalon, Caenepene, Bonno, Linaer, Trépagne, Danis, Englebert, Stiénon.

Le nombre des élèves inscrits est de 115.

Le Comité eut aussi à cœur de fonder des cours pour chômeuses, où pourraient se former des ménagères.

Le nombre des chômeuses qui suivent actuellement ces cours est de 425. La moitié sont des jeunes filles qui étaient repasseuses. Le grand nombre d'heures de travail qu'elles devaient fournir à leur atelier est cause de leur manque d'instruction, tant proprement dite qu'au point de vue de leur rôle éventuel de ménagères.

Toutes les jeunes filles, hormis les illettrées (qui ont été réparties dans les cours réguliers existant dans la commune), suivent des cours de couture, broderie, raccommodage; 193 fréquentent à cette fin l'école de la place Van Meyel, 16; et 41 suivent le cours spécial de coupe du même établissement. Elles assistent, en outre, à des conférences sur l'hygiène, l'économie domestiques, les recettes ménagères, etc.

A la demande de 28 chômeuses, il a été institué un cours de langue anglaise.

Les cours d'adultes sont donnés par des institutrices communales et les cours professionnels par des dames de la commune; les uns et les autres gratuitement.

L'organisation des cours a été effectuée sous la direction de Mlle Plissart; et le personnel enseignant se compose de Mmes Budts, Louwers, Conerade, Servais, Nathy, institutrices; Mahaut, Dumont, Decamp, Timmermans, Waucquez, Vander Cruysen, Debecker, Stas, Daussaint, Sargent, César.

Les dépenses scolaires pour fournitures de classes se sont élevées jusqu'à ce jour, pour l'ensemble de ces cours, à une moyenne mensuelle de 218 francs.

Par ces dispositions, le Comité se trouve avoir réalisé le but louable qu'il s'était proposé : faire suivre à tous les chômeurs âgés de 14 à 26 ans un minimum de trois cours de deux heures par semaine.

Applaudissons à de tels résultats.

LES CHICORÉES DE BRUXELLES

Il n'est nulle médaille qui n'ait son revers, dit le langage des nations pour exprimer cette idée que rien n'est parfait en ce bas monde et que les situations d'apparence superbe présentent des aspects défectueux.

La réciproque est vraie. Il n'existe aucune calamité qui n'apporte avec elle son enseignement. La guerre actuelle, pour douloureuse et néfaste qu'elle soit, n'aura pas été sans instruire. Elle a appris la grande loi du travail à bien des gens qui l'ignoraient; elle a stimulé en nous les meilleurs instincts de charité. Elle a développé notre esprit pratique et nous a incités à l'étude des questions économiques dans tous les domaines : aussi bien dans le champ de l'économie politique et industrielle que dans le lopin, plus restreint, de l'économie ménagère.

Et voici comment ces considérations d'altitude assez générale m'amène à parler de légumes et plus spécialement des chicorées de Bruxelles, pour leur donner le nom sous lequel elles sont connues à l'étranger. Combien de gens n'avaient-ils pas vécu jusqu'aujourd'hui sans jamais s'inquiéter du coût des aliments et de leur valeur nutritive ! Je quitte la table familiale. Pendant une bonne partie du repas la conversation a roulé sur la comparaison qu'on faisait entre les pommes de terre, le pain, la viande et le macaroni au point de vue du rendement utile dans l'alimentation. Et cette conversation terre à terre ne m'a pas déplu.

Mais venons au fait. La chicorée, par son amertume, agit comme tonique et rend les animaux qui s'en nourrissent moins exposés aux maladies cutanées. La variété la plus connue est la chicorée à café. Ses racines, séchées et torréfiées, sont loin de posséder le parfum et les vertus excitantes du café. Mais depuis longtemps, en Hollande surtout, on la mélange, en proportions diverses selon le goût du consommateur et l'état de sa bourse, au café moulu. Ce n'est que depuis le commencement du XIXe siècle que l'usage s'en est introduit en Belgique et dans le Nord de la France.

La chicorée qui apparaît à présent chez nos verdurières et que l'on mange sous forme de légume se montra pour la première fois, en 1846, sur le marché de Bruxelles. Elle se vendait fort bon marché et ne supportait guère les frais de transport. Les cultivateurs l'apportaient aux consommateurs dans des paniers posés en équilibre sur leur tête.

Sa culture demande beaucoup de soins. Les racines de la chicorée à café, après avoir été récoltées, sont placées dans des tranchées. On les recouvre de terre meuble à hauteur de 20 centimètres. Plus tard on les recouvre de fumier de paille. La production se fait d'octobre à avril, mais elle atteint son plus grand développement en décembre.

Au cours de ces dernières années, cette méthode de culture a été remplacée par d'autres procédés. On pratique le forçage au moyen du thermo-syphon à eau chaude. C'est la seconde production du feuillage de la chicorée qui constitue les feuilles savoureuses que nous mangeons. Delille, le poète jardinier, les a chantées :

Ainsi, loin du soleil, dans les celliers captive,
Pâlit la chicorée et se blanchit l'endive.

Depuis vingt ans la culture de la chicorée s'est étendue dans les environs de toutes nos grandes villes : Gand, Anvers, Mons, Namur et Louvain. Mais elle est particulièrement importante aux environs de Bruxelles. On en produit 80,000 kilos à Dilbeek, 30,000 à Noder-over-Heembeek, 45,000 à Machelen, 20,000 à Sterrebeek, 75,000 dans les trois Woluwe, A Anderlecht la culture couvre 25 hectares ; à Dieghem, 28 hectares.

L'exportation est considérable en temps normal. A certains jours, il en part pour Paris seulement quatre ou cinq wagons plains. La „Red Star Line", les compagnies de Rotterdam et de Folkestone les transportent en Amérique. On paie le transport 50 francs le mètre cube dans des appareils réfrigérants. La Suisse est une des bonnes clientes; on en est très friands sur les marchés de Bâle, de Lucerne, de Genève et de Wewey. Les compagnies d'Ostende, de Tilbury et d'Anvers-Harwich en emportent par mois 25,000 paniers à Londres, le plus grand marché légumier du monde.

Ces quelques chiffres suffisent à l'évidence pour montrer l'importance acquise au bout de bien peu de temps par cette industrie agricole. Comment se fait-il qu'on ne produise pas la chicorée dans les pays consommateurs de l'étranger ? Il semble cependant que les éléments nécessaires au point de vue agricole, la racine et l'engrais, doivent se trouver partout. Il ne faut pas le soleil indispensable à certains fruits, la chaleur artificielle lui suffit parfaitement.

C'est un mystère commercial que je suis incapable de résoudre. Quoi qu'il en soit, la vente de la chicorée dans le pays et son exportation ne paraissent point devoir bientôt diminuer, pour le plus grand profit de nos maraîchers. La Hollande même, d'où elle nous est venue, s'approvisionne chez nous pour la plus grande partie de sa consommation.

« CONSENT » ET FUMERIE

C'est là-bas, à Anderlecht, dans le quartier des maisons industrielles, que nous mènent les hasards de notre enquête sur la grosse question du hareng. On nous a promis des nouvelles, retour de Hollande. Le gouvernement des Pays-Bas a-t-il apporté un tempérament à l'interdiction d'exporter le hareng salé ou fumé ?

Au fond d'une allée, je me perds dans un véritable dédale de hangars et d'arrière-bâtiments en ruines. Enfin, pendant que je cherche la fumerie, le patron m'a aperçu. Je passe par des couloirs entre des bâtiments d'une vétusté pittoresque, au bout desquels une porte s'ouvre : c'est la fumerie.

L'odeur du bois brûlé est la première impression que je reçois en ce lieu bizarre. La seconde, c'est la surprise de me trouver dans un local presque obscur, bien qu'y rayonnent, dans un léger brouillard, trois lampes électriques. A leur lueur, une chose éblouissante me frappe : sur des centaines de baguettes, et formant une surface horizontale, ont l'air d'être embrochées de grosses perles d'argent par milliers; les baguettes sont soutenues côte à côte par leurs bouts qui reposent sur le bâti à claire-voie d'une sorte de dressoir. Ces rangées de perles d'argent sont formées par les plaques nacrées des gueules de harengs et de sardines, embrochés de la bouche à la gorge. Les corps pendent en dessous, perdus dans l'ombre.

— Voici ce qu'on a décidé en Hollande, me dit le patron. Devant les réclamations des armateurs et des commerçants, comme aussi des revendeurs, dont beaucoup, comptant sur l'exportation, avaient mis tout leur argent dans l'achat de harengs, et que menaçait la ruine, on a décidé d'établir ce qu'on appelle un „consent", quelque chose comme un consentement provisoire du gouvernement. Celui-ci s'est mis d'accord avec les armateurs pour en recevoir une somme de 100,000 florins. Un droit de 200 florins est établi sur les bateaux de pêche à vapeur; un de 150 florins sur les voiliers, et un de 100 florins sur les barques.

Mais faites attention, vous allez vous mouiller !

En effet, un garçon qui venait de retirer d'une cuve, où il les avait passées à une première eau, des sardines salées destinées à la fabrication des spratts, les rinçait, les égouttait dans une corbeille où il les avait fait couler en flot d'argent; puis les ayant déversées dans une sorte d'évier de bois, où quatre jeunes garçons travaillaient quatre baguettes d'osier à la main, à l'embrochage des sardines et des harengs, l'eau ruisselait.

— Tout ce que vous voyez ici dans les tonneaux qui forment là-bas cette pyramide à triples rangs, c'est ce qui a pu sortir de Hollande avant l'interdiction du 27 novembre. Le „consent" va nous permettre de faire venir de nouvelles marchandises. Le „consent" consiste, outre la taxe sur les bateaux, dans le paiement à charge des exportateurs d'une rémunération de 1/8 p. c. par 1,000 florins. A ces conditions, et momentanément, la disette de harengs est donc écartée.

Les armateurs peuvent facilement supporter la taxe mise sur les bateaux. La pêche a été exceptionnellement bonne. En temps normal, un bateau rapporte de 20 à 25 florins de poissons; et dans ces conditions la situation de l'armateur est bonne. Eh ! bien, cette année, certains d'entre eux ont fait 99,500 florins ! Un voilier neuf coûte 30,000 florins; l'un d'eux a rapporté 65,000 florins ! C'est un amortissement rapide.

Comme vous le voyez, la taxe n'atteint pas l'armateur proportionnellement à de tels bénéfices. C'est celui qui achète leur pêche aux armateurs qui est atteint; il supporte le 1/8 p. c. par 1,000 florins pour exporter et, en outre, ce qui est plus grave, l'énorme perte qui résulte en ce moment du change. La situation est la même pour les autres poissons du fait du change. Le poisson est cher à Bruxelles, et les marchands ne gagnent vraiment rien par suite de la perte sur l'argent. Ce côté de la question paraît insoluble; et la situation ne fera qu'empirer."

Pendant que le patron me parle, j'entends tousser et tousseter. Ce sont les ouvriers grimpés sur de petites échelles dans les cheminées et qui y suspendent horizontalement en rangs superposés, gueules en l'air et queues en bas, les harengs et les spratts. Les ouvriers travaillent dans la fumée de bois des foyers incomplètement éteints. Sitôt fini l'accrochage, les hommes descendus de leurs échelles s'ébrouent un moment à l'air, puis raniment les fumerons en soufflant dessus; le tirage enflamme vite les branches sèches dans les âtres aux trois quarts fermés par de vieilles voiles de bateau accrochées devant.

Voilà une légère esquisse de la situation pour le moment. Qu'en sera-t-il d'ici peu, étant donné que la pêche du hareng va commencer en Norvège ?...

Mais, bon Dieu ! qu'il fait mouillé dans ce royaume des ombres et de la nacre! De l'eau ruisselle tout le temps de quelque part : des cuves, des corbeilles, des dessoirs, des éviers qu'on emplit, qu'on nettoie; partout elle s'écoule en longs filets; partout on est dans l'eau, la saumure, le hareng !

Mais quelle excellente chose qu'un spratt croqué sur place ! Ça vous fait oublier l'inondation !

SOIRÉES EN FAMILLE

Voici les longues, mais aussi les bonnes et chaudes soirées d'hiver. Il s'agit de les bien passer et de les savourer en famille. Et comme elles viennent après des journées laborieuses et où l'on a été séparé l'un de l'autre, il convient qu'elles offrent surtout un délassement pour les grands et pour les petits. C'est pourquoi je mettrais au premier rang de ces délassements la lecture, la lecture faite à haute voix par l'enfant. On en trouve facilement le sujet dans les anthologies, chrestomathies, publications hebdomadaires, vieux almanachs et tant de livres pour l'enfance.

Nos enfants ne savent pas lire, non pas en artistes de théâtre, mais simplement en montrant qu'ils comprennent ce qu'ils lisent, sans trébucher dans les mots, sans sauter par-dessus les signes de ponctuation. La clarté d'un texte ne leur apparaît pas du coup et les phrases défilent avec l'uniformité insipide des maisons de la rue de la Loi. Et pourtant, qui ne voit l'utilité d'une bonne diction, et comment mieux l'acquérir que par des exercices répétés pour suppléer à ce que la classe n'a pas le temps d'apprendre ?

D'autres délassements sont les jeux d'esprit que connaissaient davantage les salons d'autrefois. Ainsi la recherche par questions d'un nom historique à deviner : c'est une répétition d'histoire et un exercice de méthode; les charades ouvrent la porte aux curiosités de l'esprit, aux notions claires des mots, aux habitudes d'analyses. Les anciens illustrés étaient remplis de ces exercices qui faisaient remuer les dictionnaires avec les homonymes, les synonymes ou les contraires. On y rencontrait une série de mots dont le contraire à trouver fournissait un proverbe formé de la première lettre de chaque mot. C'était une façon agréable d'apprendre son vocabulaire et on y acquérait des habitudes de patience et de ténacité qui ne sont jamais de trop.

Mais en tout cela comme en toute chose, et surtout avec les enfants, il faut varier, sans quoi l'esprit se fatigue de ces petits jeux et la recherche ne l'intéresse plus. Mais alors, pour varier, on peut dresser la table de jeux, et en avant les cartes ou les dominos, où il est essentiel d'apprendre aux enfants à ne pas se fâcher quand la fortune ne leur sourit pas. Bonne ou mauvaise, ils ne doivent ni s'en prévaloir ni s'en lamenter. Ainsi tout peut se ramener à l'éducation morale de l'enfant.

LE COSAQUE DU DON

C'était en 1904, dans une localité de la banlieue annexée depuis peu au Grand-Bruxelles. Un petit homme y avait installé dans une rue peu fréquentée une boutique où l'on vendait les objets les plus hétéroclites ; pour faire pendant à ce bazar en miniature, il avait ouvert, à côté, le traditionnel estaminet. Le dimanche et quelquefois au cours de la semaine, pour amorcer les consommateurs, il procurait une saine émotion à ses clients en leur servant, en même temps que leur verre de bière, un numéro sensationnel : sommambule extra-lucide, magnétiseur, ventriloque, prestidigitateur, avaleur de sabres ou de lapins vigants, etc., etc. Il avait adopté comme enseigne-réclame le nom du fameux équilibriste qui traversa sur un fil de fer tendu les chutes du Niagara... L'affaire donna d'heureux résultats : les clients affluèrent, les tonneaux de faro se vidèrent comme par enchantement et les phénomènes firent recette.

Or donc, en l'an de grâce 1904, notre imprésario fut subitement pris au dépourvu : les actualités intéressantes lui firent défaut tout à coup. Le soir venu, devant les banquettes vides et les pompes à bière inactives, notre héros s'arrachait les cheveux de désespoir. Mais c'était un homme de ressources, possédant au suprême degré le sens de la réclame et des affaires. En Amérique, il serait devenu milliardaire comme Barnum et Bailey ; en Belgique, il dut se contenter, à la fin de sa carrière, de passer à l'état de rentier cossu avec quelques immeubles de bon rapport et pas mal de titres de Rente belge en portefeuille. Un dimanche matin, les passants purent lire aux deux vitrines de son estaminet l'affiche sensationnelle ci-dessous, grossièrement imprimée :

„Aujourd'hui et jours suivants, exhibition du célèbre Cosaque du Don Iwan Malakoff, ex-prisonnier au Japon, lequel est parvenu à briser ses fers, a traversé les mers et consent à s'exhiber devant la population belge dans ses exercices impressionnants !"

Il faut savoir que la guerre russo-japonaise battait son plein en ce moment. Ce fut un véritable trait de génie : les badauds se bousculèrent pour admirer le Cosaque. Celui-ci, en fin de compte, n'était pas bien intéressant. Il faisait, du reste assez maladroitement, quelques exercices que nos kutjes de Bruxelles auraient désavoués. Les rares spectateurs incrédules comme saint Thomas qui se permirent d'émettre des doutes sur l'authenticité de son origine furent houspillés par la claque et réduits au silence. Son regard était fulgurant, sa tenue bizarre et son langage incompréhensible même pour les philologues les plus avertis. Par contre, l'imprésario débitait un boniment merveilleux au cours duquel il représentait son pensionnaire comme le héros d'aventures plus merveilleuses encore.

La fête dura un mois environ. Et puis, comme les meilleures choses ont le pire destin, les clients se raréfièrent et les recettes baissèrent à vue d'œil. Notre cafetier en fut d'autant plus désagréablement impressionné que le Cosaque, trouvant l'air de la forêt de Soignes excellent, ne voulait s'en aller à aucun prix et manifestait le désir de s'éterniser chez son hôte d'occasion.

Le dénouement vint tout seul, sans coup férir. Un entraîneur de chevaux de courses qui habitait la localité et qui avait une très haute idée du talent des cavaliers russes, engagea le Cosaque en qualité de premier garçon. Celui-ci, à sa première sortie sur le terrain d'entraînement, fut désarçonné, blessé grièvement et transporté à l'hôpital Saint-Jean. Il s'en suivit fatalement une enquête, au cours de laquelle on eut tôt fait de découvrir : 1° que le prétendu Cosaque était originaire de Molenbeek-Saint-Jean ; 2° qu'il n'avait jamais vu un cheval de sa vie : 3° que sa tenue militaire provenait de l'échope d'un brocanteur domicilié aux environs du Vieux Marché !

UNE ŒUVRE MÉRITOIRE

Il y a un an à peine, quelques philanthropes de Schaerbeek, frappés de la situation pitoyable dans laquelle se trouvaient certaines familles de petits bourgeois qui, par amour-propre, ne voulaient pas avoir recours aux œuvres officielles d'assistance, conçurent le projet de demander à ceux de leurs concitoyens moins atteints par la guerre la minime cotisation d'un sou par famille et par jour. Avec ce léger sacrifice on obtint des résultats remarquables. L'idée fit rapidement son chemin. Les autres faubourgs imitèrent Schaerbeek et, dès 1915, on constitua un groupement des œuvres du Sou de tous les faubourgs de Bruxelles, groupement qui s'allia bientôt aux Œuvres du quartier de la capitale, pour poursuivre le but d'entr'aide sociale.

L'appui des administrations communales a permis de faire de cet organisme une œuvre d'assistance en secours en vivres, vêtements, soins médicaux, pharmaceutiques et autres. L'œuvre du Sou contribue puissamment à l'organisation des réfectoires qui desservent toute l'agglomération bruxelloise.

Actuellement, les œuvres du Sou interviennent régulièrement par des allocations mensuelles auprès de plus de 2,250 familles représentant plus de 7,000 personnes.

Mais les ressources sont encore bien insuffisantes pour soulager les souffrances que chaque jour révèle à la sollicitude des enquêteurs. C'est pour augmenter les revenus que l'œuvre inettait en vente le dimanche 12 décembre, dans toute l'agglomération, des calendriers de poche. Une partie de la recette ira au sanatorium pour les tuberculeux de La Hulpe-Waterloo. Le restant sera affecté à l'œuvre d'assistance à la petite bourgeoisie.

AITCHIM! QUE DIEU VOUS BÉNISSE!

Beaucoup de personnes croiraient manquer à la politesse la plus élémentaire si, en entendant quelqu'un éternuer (ce qui est fréquent en hiver), elles ne s'empressaient de dire : A vos souhaits ! ou Dieu vous bénisse !

Il est probable que la plupart ne se sont jamais demandé quelle peut être l'origine de ce vieil adage, et pourquoi cette formule s'applique à l'éternuement exclusivement.

On croit généralement que l'usage de cette salutation tire son origine d'une maladie épidémique dans laquelle on éternuait jusqu'à extinction de la vie. Cette opinion a surtout été propagée par Sigoneus, dans son histoire de l'Italie. Cet historien raconte que, sous le pontificat de Grégoire le Grand, il y eut une peste qui emportait tous ceux à qui il prenait des éternuements.

Remontons plus haut : Pline l'ancien s'est également occupé de ce problème, „Cur sternutantes salutantur", et il raconte que Tibère, malgré ses manières grossières, ne manquait jamais de s'acquitter de ce devoir envers les autres et qu'il voulait qu'on le remplît à son égard.

Rhodiginus a rapporté un exemple encore plus ancien : pendant que le jeune Cyrus se disposait à prendre des mesures pour assurer à son armée une retraite honorable, il arriva qu'un des soldats se mit à éternuer, et qu'aussitôt toute l'armée invoqua Jupiter libérateur !

Cet usage était connu non seulement chez les Grecs et les Romains, mais on le retrouve encore chez les peuples les plus anciens de l'Afrique.

En effet, nous lisons dans Colignus, „De Rebus Abassinorum", que l'empereur du Monomotapa ayant éternué, il se fit des acclamations dans toute la ville.

Dans les Indes Orientales, l'éternuement est toujours accueilli par un salut.

S'il faut ajouter foi à ce que disent les rabbins, cette coutume remonterait à Adam lui-même.

D'abord considéré par les Hébreux comme un pronostic de mort, l'éternuement fut plus tard regardé comme d'un heureux augure.

C'était également l'opinion d'Hippocrate et d'Aristote. Ce dernier a écrit, à ce sujet, que ceux qui entendent l'éternuement l'honorent comme un don des dieux et comme un signe de santé, et il ajoute que c'est justement pour cette raison que les médecins font prendre des sternutatoires à ceux qui sont en danger de la vie, et qu'ils en augurent bien pour leurs malades si l'effet répond à leur attente.

Eustache, dans ses commentaires sur Homère, indique qu'éternuer à sa gauche était un signe funeste et qu'éternuer à sa droite était un signe favorable. C'est pourquoi Plutarque nous apprend qu'avant la bataille de Marathon, au moment où Thémistocle se disposait à sacrifier aux dieux, un spectateur ayant éternué à sa droite, l'augure, qui se trouvait là fort à propos, prédit à l'instant la victoire des Grecs et la défaite de l'armée de Xerxès !

Quoi qu'on fasse et qu'on dise, ce vieil adage est appelé à être mis en pratique pendant de longues années encore.

C'est une formule de politesse qui n'a rien de plus extraordinaire que de saluer du chapeau ou de se serrer la main quand on se rencontre. Ces démonstrations sont de pure convention aussi bien que la salutation après l'éternuement, et nous ne voyons pas pourquoi on admettrait plutôt les unes que les autres.

ART ET CHARITÉ

Nos lecteurs se souviennent qu'un grand concert a eu lieu le 22 novembre écoulé à l'Olympia au bénéfice de l'Œuvre du quartier n° 3 de Bruxelles. Nous ne les surprendrons nullement en leur annonçant que le bénéfice net s'est élevé à 1,634 francs, qui ont été versés au Comité.

Toutes nos félicitations à la direction de l'Olympia et aux artistes qui ont participé à cette fête philanthropique.

◆ TOUT-LIÉGE ◆

Au Bureau de déclaration

Aujourd'hui, jour de présentation pour les étrangers, miliciens belges et membres de la garde civique dont le nom de famille commence par la lettre S.

Demain, pour les étrangers, miliciens belges et membres de la garde civique dont le nom de famille commence par la lettre V.

Aux Magasins d'alimentation

Le lard a fait de nouveau son apparition. Comme on le pense, une affluence considérable de ménagères se presse devant les bureaux. Le système des tickets est encore en vigueur. Mais des affiches portent que l'on peut se rassurer, qu'il y aura de la marchandise pour tout le monde.

En réalité, le public qui attend son tour n'a pas le moins du monde l'air d'être rassuré. Les invectives qui pleuvent en style fleuri, malgré le service d'ordre, pour la moindre contestation à propos de la plus minime avance illicite d'une des personnes en stationnement, le prouvent à foison.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la revente des marchandises délivrées à ces magasins est sévèrement interdite; cette contravention a pour sanction la privation de la carte de ravitaillement. Dans le même ordre d'idées, les dénonciations anonymes sont impitoyablement jetées au panier. Par contre, les accusations signées sont immédiatement suivies d'une enquête.

La crue

La pluie continue sans trêve ni merci. Les pauvres gens se félicitent de cet hiver qui n'apporte pas encore ses rigueurs habituelles de température, mais, dans maintes communes des environs, riveraines d'un des cours d'eau dont le confluent est à Liége, les habitants sont moins enchantés de la tournure que prend la saison.

En effet, les eaux montent, montent. Là où des travaux d'art n'endiguent pas les flots menaçants, des inondations sont imminentes ou sévissent déjà. C'est un nouveau fléau qui vient s'ajouter à nos épreuves déjà si nombreuses. Et rien ne peut faire espérer en ce moment une baisse des eaux!

En appel correctionnel

Le vol de 18,000 francs à Farcienne. — La Cour a purement et simplement confirmé le jugement. La femme L... reste donc acquittée.

En correctionnelle

Nicolas M..., de Chênée, exerce actuellement la profession de courtier. En octobre dernier, il se présenta chez Théodore V..., demeurant à Liége, pour lui offrir différentes marchandises. Finalement V... lui acheta 300 kilos de pomme de terre et poussa la complaisance jusqu'à le payer d'avance. V... fut quitte de ses fr. 31.50, car il ne reçut pas la marchandises. M..., qui fait défaut, est condamné à 3 mois de prison.

— A la gare de Herstal, dans le courant de novembre, on constata la disparition de plusieurs lampes. Un sieur Henri G..., monteur à Herstal, fut soupçonné être l'auteur de ces larcins. On apprit en effet qu'il s'était introduit par la fenêtre dans un hangar dépendant de la gare où se trouvaient les lampes. Il en avait pris douze en deux fois et vendu les premières à P..., fripier à Herstal. Celui-ci fut poursuivi pour recel. Il est défendu par Me A. Piette. Le tribunal condamne G... à 4 mois et P... à 2 mois de prison.

Au barreau

Depuis la guerre, la profession d'avocat est moins que jamais une profession à envier. Les affaires ne sont guère brillantes. Ceux qui ont la chance d'avoir un peu de besogne souffrent beaucoup du fait que les tribunaux et les greffes siègent un peu partout. Jugez-en : Le tribunal de commerce siège à l'hôtel de ville et le greffe est rue Fond-Saint-Servais. Les justices de paix ont leur local rue du Pot-d'Or et les greffes se trouvent rue Souverain-Pont et rue Saint-Pierre. Le tribunal correctionnel tient audience rue Fabry et le civil rue Fond-Saint-Servais. La Cour d'appel siège à l'hôtel de ville.

Entre ces différents locaux il y a des distances qui varient entre dix et trente minutes. L'avocat qui a des causes à plaider le même jour devant des juridictions différentes doit chausser des bottes de sept lieues pour franchir toutes ces distances.

Ce n'est pas tout. Le tribunal de commerce et le correctionnel tiennent maintenant des audiences l'après-midi vers 2 heures ou 2 h. 1/2.

Or, il se trouve que les audiences du matin durent quelquefois jusque 1 heure, de sorte que l'avocat qui a plaidé le matin a à peine le temps de dîner, et c'est le soir, lorsqu'il est éreinté de s'être époumonné toute la journée, qu'il doit recevoir ses clients et étudier ses dossiers.

Ajoutons, pour être complet, que bon nombre d'affaires sont gratuites. Il résulte de ceci que tout n'est pas rose dans la vie, même dans une vie d'avocat.

Faits divers

Vendredi matin, le sieur Pierre R..., 53 ans, houilleur, était occupé au fond de la mine lorsqu'il donna sans doute un coup de pic dans le voisinage d'une poche d'eau. Celle-ci fit irruption. Le malheureux ouvrier fut noyé.

État civil

Déclarations du 11 décembre 1915 :

Naissances : 3 garçons, 2 filles.

Décès : 2 hommes, 7 femmes, 2 enfants.

Hommes : Pierre Fréderick, s. p. 74 ans, rue Basse-Wez, 155, veuf Potier; Joseph Van Michel dit Valet, ouvrier d'usine, 47 ans, cour verrerie d'Avroy, 48, ép. Lovinfosse.

Femmes : Marie Thirifays, s. p., 44 ans, à Saint-Georges-sur-Meuse, ép. Dolmal; Marie Descamps, s. p., 41 ans, cour verrerie d'Avroy, 3, veuf Janssens; Marie Wonez, s. p., 47 ans, rue Ambiorix, 38, veuve Schwanin; Catherine Bémelmans, sans pr., 77 ans, boulev. d'Avroy, 200, veuve Keunigs; Joséphine Chainaye, s. pr., 60 ans, rue Saint-Léonard, 322, ép. Dewez; Marie Parmentier, 92 ans, thier de la Chartreuse, 47, célibataire; Jeanne Gardesalle, s. pr., 73 ans, rue Sainte-Marguerite, 225, veuve Corombelle.

Mariages

Félicien Spaily, garçon de café, r. Mont-Martin, 5, et Germaine Dognie, brodeuse, même rue, 5; Clément Lawarrée, monnisier entrepreneur, rue Gérardrie, et Emma Colson, rue Fabry, 35; Marie Vanderhoven, tourneur en cuivre, à Voroux lez-Liers, et Marie Van Brabant, s. pr., 63, r. Combaire; Hubert Thissen, monteur, 114, rue de Hesbaye, et Marie Luycke, journalière, même rue; Gustave Bury, houilleur, rue Pierreuse, 102, et Marie Lhote, ouvrière, rue d'Awans, 23; Auguste Despiegeleer, traceur, rue de l'Ourthe, 51, et Jeanne Chevaux, s. pr., rue Malinvaux, 174; Antoine Herpin, houilleur, rue Beauregard, 11, et Laure Boiwir, s. pr., même rue; Prosper Kennis, terrassier, rue Mouland, 2, veuf Jenkenne, et Anne-Catherine Lambrechts, couturière, même rue; Pierre Heusschen, domestique, avenue Rogier, 23, et Célina Bernier, servante, même avenue.

Noces d'or

Ce jour ont été célébrées les noces d'or des époux Lucas

mans, 55, rue Dambrugge; une enfant mort-née.

Naissances : 4 garçons, 5 filles.

Mariages du 11 décembre :

H. Vandamme, imprimeur, 60, pl. Saint-Jean, et O. Malherbe, cigarière, 112/6, rue du Gaz; F. Vervoort, vitrier, 41, r. Basse, et J. Jansen, brodeuse, même maison : J. Willems, journalier, 8, rue courte Yperman, et M. Duysau, couturière, 8/1, même rue; A. Lahaye, journalier, 12, rue Zirk, et C. Dekoker, journalière, id.; E. Packet, s. p., 75, rue de la Ruche, et H. Cattoor, cabaretière, 2, avenue du Sud; L. Vanwoest, employé, 52, rue de l'Escaut, et J. Vankerschaver, s. p., 28, marché Saint-Jacques; L. Devries, diamantaire, 108, rue de la Province, et A. Armirotto, s. p., 89, avenue Plantin; E. Hey, charpentier, 33, rue de la Borgère, et Th. Mertens, journalière, id.; G. Debruyn, charpentier, 33, rue de la Demi-Lune, et H. Vanvossel, couturière, 27, rue du Retranchement; J.-B. Stockmans, journalier, 59, rue d'Orange, et A. Danckaerts, journalière, id.; J. Delabey, marbrier, 48/7, rue Saint-Roch, et L. Vanmierlo, journalière, 11, rue du Sureau.

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

Bourse de Paris

Séance du 10 décembre. — Rente française 3 %, 64.50; Russe 1909 5 %, 83.40; Crédit Lyonnais, 918; Rio-Tinto, 1,490; Chino Copper, 311; Utah Copper, 463; De Beers, 206; Lena Goldfields, 39.50; Rand Mines 113.50.

Bourse de New-York

Séance du 10 décembre. — La baisse fait de nouveaux progrès aujourd'hui. Le découvert est aidé dans ses opérations par les nombreux ordres de ventes qui arrivent sur le marché et dont une grande partie est effectuée pour compte de l'étranger.

Le marché reste faible jusqu'en clôture.

Bourse de Londres

Change sur Amsterdam, 11.16 ½; chèque sur Amsterdam, 11.36 ½; change sur Paris, 28.15; chèque sur Paris, 27.68; change sur Pétrograd, 150.

LES SPORTS

RÉSULTATS DU DIMANCHE

COURSES A PIED

LES GRANDS-PRIX DE L'A. B. A.

Disputé dimanche matin, au bois de la Cambre, par un temps très favorable, le cinquième cross (6 km. scratch) comptant pour les Grands Prix de l'Association Bruxelloise d'Athlétisme, a remporté le plus complet succès. Près de 80 jeunes gens se sont élancés sur les deux boucles du parcours et plus de 70 ont terminé.

La lutte, aussi bien individuelle qu'inter-clubs, fut vive et se termina par une nouvelle victoire du jeune Van Campenhout, du Daring, qui s'affirme de plus en plus comme étant un crak; Van Remortel, de l'Union Athlétique, est second; pour un début, le petit Van Remortel réussit à merveille. Isidore Vignol, encore peu en forme, n'arrive que huitième; il faut faire crédit à l'excellent Isidore et attendre les prochaines épreuves pour juger définitivement s'il devra abdiquer cet hiver.

Par équipes, Schaerbeek augmente son avance sur l'Union Saint-Gilloise, laquelle a péché par excès de confraternité; en soignant un peu plus les places individuelles, au cours des deux prochains cross, il y a moyen de revenir et de battre Schaerbeek, qui possède cependant une bien belle équipe.

Voici les résultats :

1. Van Campenhout (Dar.), en 21 m. 45 s. 4/5; 2. Van Remortel (U. A. B.), en 22 m.; 3. Neckebrock (Sch.), en 22 m. 11 s.; 4. Kestemont (Rac.), en 22 m. 17 s.; 5. Broos (Sch.), en 22 m. 25 s.; 6. Gérondal (Sch.), en 22 m. 36 s.; 7. Van den Branden (Sch.), en 22 m. 56 s.; 8. Isidore Vignol (U. A. B.), en 23 m. 9 s.; 9. Boenders (U. S. G.); 10. L. Oleffe (Rac.); 11. Severyns (U. S. G.); 12. Dh. Labarre (Exc.); 13. Gevers (U. S. G.); 14. Loup (Exc.); 15. Mylo (U. S. G.); 16. E. Labarre (Exc.); 17. E. Dugeman (N.-E.); 18. Baetens (Rac.); 19. Vanderheyden (U. S. G.); 20. Eddy (U. S. G.); 21. André (U. S. G.); 22. Beele (U. S. G.); 23. Vanderpoorten (U. S. G.); 24. J. Coenen (U. A. B.); 25. Em. Vignol (U. A. B.); 26. Laamont (U. A. B.); 27 H. Coenen (V. A. B.); 28. Fivez (El. Phys.); 29. De Waudelaer (Sch.); 30. J. Willems (Sch.); 31. Wayembergh (U. S. G.); 32. Pierrard (U. S. G.); 33. J. Peeters (U. A. B.); 34. Mayor (R. C. B.); 35. Truhlemans (U. A. B.); 36. Leenaerts (Dar.); 37. De prince (Sch.); 38. Defenie (Rac.); 39. A. Pallaert (U. A. B.); 40. Edmond (Sch.); 41. R. Dupont (Rac.); 42. Theys (U. S. G.); 43. A. Peeters (Rac.); 44. V. Meulders (Rac.); 45 Magnay (Rac.); 46. A. Baudet (U. A. B.); 47. Vandendaele (U. A. B.); 48. Vander Ercken (Rac.); 49. Right (Sch.); 50. Bonnarens (Dar.); 51. Delloye (U. S. G.); 52. De Roy (U. A. B.); 53. Luckhaus (Rac.); 54. Janssen (Sch.); 55 Georges (Sch.); 56. Georgey (Sch.); 57. Borremans (U. A. B.); 58. Desutter (Dar.); 59. Depauw (Rac.); 60. G. Maertens (Rac.); 61. Vandenbroeck (Dar.); 62. Bill (Rac.); 63. Laurent (Sch.); 64. Wahlen (Rac.); 65. Verhulst (Rac.); 66. Lilvin (Dar.); 67. Noël (U. S. G.); 67. Van Buggenhoudt (U. S. G.); 69. Grace (El. Phys.); 70. Keppens (Sch.); 71. G. Dupont (Rac.).

CLASSEMENT DE LA CINQUIEME JOURNEE.

Seniores.

1. C. S. Schaerbeek, 3+5+6+7+29+30 — 80 p.
2. Un. St-Gilloise, 9+11+13+15+19+20 — 87 p.
3. U. A. B., 2+8+21+25+26+27 — 119 p.
4. Racing C. B., 4+10+18+32+34+35 — 133 p.
1. Daring C. B., 1+36+50+58+61+66 — 272 p.

Scolaires.

1. Daring C. B., 1+5+9+11 — 26 p.
2. Racing C. B., 4+7+16+12 — 33 p.

CLASSEMENTS GENERAUX (APRES 5 JOURS).

Seniores.

1. S. S. Shaerbeek, 310+80 — 390 p
2. Un. St-Gilloise, 325+87 — 412 p.
3. Racing C. B., 330+193 — 523 p.
4. Daring C. B., 552+133 — 824 p.

Scolaires.

1. Daring C. B., 26+74 — 100 p.
2. Racing C. B., 124+33 — 157 p.

FOOTBALL

TOURNOI BRABANÇON DE 1re DIVISION

RESULTATS DES MATCHES.

RACING C. B., 2—S. C. ANDERLECHT, 1.

Le Racing est enfin parvenu à gagner un match en triomphant, un peu chanceusement, il faut le reconnaître, du S. C. Anderlecht, qu'on s'accordait cependant à considérer comme étant favori de ce match.

Anderlecht attaqua moins souvent que le Racing mais le fit de façon plus dangereuse pour son adversaire, et au premier time, notamment, rata quelques goals qui paraissaient certains. Au premier time, Anderlecht marque au bout de vingt minutes par M. Versé. Au repos : 1 à 0.

Au second time, le Racing profite d'une mésentente entre De Meersman et Allart, qui laissent pénétrer une balle qui roulait tout doucement au goal, pour égaliser, et ajoute peu après un second goal par Leyder.

La défense du Racing, les halfs surtout, ont superbement joué.

UCCLE-SPORT, 2—DARING C. B., 2.

Le tournoi brabançon nous a enfin valu une surprise : le Daring est allé faire un dramw contre Uccle-Sport, qui a fait preuve d'un beau courage et mena même par 2 goals à 2 jusqu'à la fin du match, et ce n'est que grâce à un penalty accordé quelques minutes avant la fin et transformé en goal, que le Daring parvint à réussir le match nul.

SCHAERBEEK-EXCELSIOR, 0—
UNION SAINT-GILLOISE, 5.

Comme nous l'avions prévu, les Saint-Gillois ont nettement battu l'équipe mixte Schaerbeek-Excelsior, incomplète il est vrai.

Au premier time, l'Union marque trois fois par Musch, Meyskens et Mrsch, et deux fois, au second, par Musch et Meyskens. L'Union jouait avec Pircette et Machot, en remplacement de Benoit et Cnudde.

L'équipe mixte, contrairement au bruit qui a couru, n'a nullement obtenu l'autorisation de faire jouer Roelmans

DIVISION II.

Red Star—C. S. Schaerbeek.	Remis.
Un. Scol. St-Gilloise—Excelsior S. C.	11—0
La Forestoise—Stade Louvain.	2—2
Union St-Gilloise—S. C. Anderlecht.	3—0
Brussels Un.—Uccle-Sport.	0—3
Solidor—Daring C. B.	Remis.

DIVISION III.

La Forestoise—C. S. Schaerbeek.	2—0
S. C. Anderlecht—Union St-Gilloise.	0—3
Excelsior S. C.—Brussels F. C. (forf.).	0—5
Association St-Gilloise—Solidor.	2—2

SCOLAIRES.

La Forestoise—Union St-Gilloise.	0—6
C. S. Anderlecht—Red Star.	7—0
Racing C. B.—Crossing F. C.	4—0
Excelsior S. C.—Daring C. B.	Remis.
Uccle-Sport—S. C. Anderlecht.	0—4

FOOTBALL

LE TOURNOI DU COMPTONIA F. C.

Le sixième match comptant pour le tournoi de charité du Comptonia F. C. sera disputé aujourd'hui lundi, à 2 heures très précises, au terrain du Daring, entre les équipes suivantes : Racing C. B.-C. S. Schaerbeek.

Afin d'enlever la mauvaise impression qu'il a présentée au premier tour, le C. S. de Schaerbeek alignera cette fois une équipe formidable.

BOITE AUX LETTRES

A. J..., Bruxelles. — Les polices d'assurances-vie, en règle générale, suspendent le cours de l'assurance dans le cas indiqué, sauf convention spéciale ou surprime. Il y a cependant des exceptions.

PETITE CORRESPONDANCE DE CHARITE

Merci à Jules-Ghislain Londos, fils d'un de mes vieux copains, qui m'envoie sa dernière œuvre littéraire : « Le Fléau ». J'ai lu avec plaisir cette nouvelle où perce un talent plein de promesses.

La situation de ce jeune homme n'est vraiment pas enviable. Il est entré comme commis provisoire à l'administration des chemins de fer de l'Etat en mars 1912. Il a un diplôme de géomètre arpenteur. En 1913, il a passé son examen de commis d'ordre et devait entrer en fonctions au mois de septembre suivant. Comme il ne comptait pas quatre années de service au moment de la déclaration de guerre, il a été rayé des listes et n'a pas touché un centime de salaire depuis. Si vous avez besoin d'un employé, pensez à lui.

R. P..., à Charleroi. — Absolument impossible. Profond regret.

C'est vrai : je n'ai pas envoyé à ce prisonnier chef d'orchestre la partition du « Jongleur de Notre-Dame » qu'il m'avait demandée. Ce n'est pas de ma faute...

Je serais reconnaissant à qui me donnerait des nouvelles de Léopold Anciaux, du 1er régiment de ligne, 1er bataillon, 2e compagnie, dont les siens n'ont plus entendu parler depuis octobre 1914.

R. M. — La dame dont j'ai parlé obtient gratuitement des médicaments parce qu'elle se fait soigner à la clinique d'un hôpital de la ville.

M. Lambert Sablon, 313, chaussée Saint-Pierre, à Etterbeek, m'apporte un trombone-alto pour un musicien prisonnier de guerre. Je l'expédierai — le trombone — prochainement en Allemagne.

Cette petite normalienne est bien ennuyée : elle est obligée de recourir chaque jour à l'obligeance de ses amies de classe parce qu'il lui manque des livres et qu'elle n'a pas les moyens de les acheter. Il lui faudrait : « Lisons », de Chalon; une Algèbre de Cambier, « Aimons les arbres », de Louis Piérard; Schul Atlas ou Atlas Alexis et une carte routière du Brabant. Voulez-vous voir et pourvoir ?

J'ai accusé réception ci-dessus d'un trombone-alto. En ouvrant mon courrier du matin, j'ai trouvé une lettre de prisonniers en Allemagne qui, précisément, me demandent un instrument et même plusieurs instruments de l'espèce. Ils seraient bien heureux s'ils pouvaient recevoir en outre des basses, des bombardons, tuba, alto, grosse caisse et clarinettes. Je leur expédierai tout ce que je recevrai... si je reçois quelque chose.

M. Hinant Lambot, de Châtelet, m'a expédié franco une grande boîte contenant une centaine de cols et manchettes. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance.

Un paquet de café et un paquet de chicorée. Mon chaleureux merci.

Une dame charitable, mais dont les ressources sont limitées, vient me demander une ou deux couvertures pour de vieux malades qui souffrent de rhumatismes. Je les lui promets à tout hasard.

M. Hommey, 25, rue Meyerbeer, m'envoie des morceaux de musique pour les prisonniers, une méthode Carpentier, un gilet, une paire de pantoufles, une paire de souliers caoutchoutés et un portefeuille. Grand merci.

Des bouchons et des déchets d'étain. Gratitude.

Une jaquette de dame, des rideaux, un store, trente bouteilles de vin, de la vaisselle, des boîtes en fer-blanc, des jouets, des livres en quantité dont plusieurs livres scientifiques qui m'ont été demandés par un prisonnier, des illustrés. Comment dire ma reconnaissance à A. D. F. ? Ma poignée de main la plus expressive.

Des bandes de pansement, un costume veston complet, un veston d'alpaga et une paire de chaussettes. Chaleureux merci, chère demoiselle Clarisse.

Un Spadois m'envoie des petits tubes de couleurs pour ce brave gamin qui a réussi son examen d'entrée à l'école industrielle. Très gros merci.

M. et Mlles Klauten, 91, avenue Emile Verhaeren, m'ont autorisé à faire prendre à leur domicile de la vaisselle, deux chaises et deux oreillers. Nous voici encore plus amis qu'avant.

UN EXEMPLE

Avez-vous souvenance que j'ai sollicité ici, pour la femme d'un officier supérieur de notre armée, un prêt de 300 francs ?

J'expliquais que cette dame, qui dispose encore de dix louis par mois, avait manifesté le désir d'avoir cette somme parce qu'elle ne pouvait se décider à congédier son personnel domestique qui se fût, du jour au lendemain, trouvé sur le pavé.

Or, je vous prie, ne me demandez pas tous à la fois si j'ai trouvé le capitaliste que je cherchais : je serais en effet dans la triste nécessité de vous répondre, à tous et à chacun, que j'ai fait buisson creux.

Il s'est bien présenté des gens animés de l'excellente intention de faire l'affaire — rappelez-vous que cette dame trouvait très naturel qu'on lui demandât un intérêt — mais ces gens-là étaient surtout animés de l'intention de la rouler ou de l'écorcher, à votre choix.

Ainsi me disais-je, croyant que ma petite tentative resterait sans résultat, lorsque, vendredi, mon ami Georges Bertrand, membre du Comité de secours, me montra une carte postale portant ces mots, écrits d'une écriture grossière : « Monsieur le membre du comité, veuillez prier la femme de cet officier belge de venir me voir, rue..., n° ».

Nous fûmes un instant tentés l'un et l'autre de croire à une fumisterie, mais la carte n'en fut pas moins transmise, sous le couvert de la pensée « que l'on ne peut jamais savoir », à l'intéressée.

Celle-ci s'est présentée à l'adresse indiquée, quelque part dans une rue très populeuse d'Anderlecht. Elle s'est arrêtée devant une maison de modeste apparence et un instant fut sur le point de rebrousser chemin, tant il lui paraissait invraisemblable qu'elle pût trouver là ce qu'elle y venait chercher.

Elle se décida, toutefois, voulant en avoir le cœur net, à entrer. Elle fut reçue par un ouvrier en costume de travail et par sa femme, et en guise de présentation montra la carte qui nous avait été envoyée.

— C'est très bien, Madame, dit l'homme, sans autre préambule. Je vais vous donner les trois cents francs.

— Mais, Monsieur, ne pensez-vous point qu'il faudrait d'abord se mettre d'accord sur le taux de l'intérêt ?

— Le taux de l'intérêt ? Mais, Madame, nous vous prêtons très volontiers cette somme, et il n'est pas question et il ne doit pas être question d'intérêt. Vous êtes femme d'officier belge, cela suffit. Vous nous rendrez cette somme plus tard, quand vous pourrez... »

Je vous donne ma parole d'honneur que je n'invente rien.

Je vous donne aussi ma parole d'honneur qu'il n'est pas dans mon intention de faire le procès de qui que ce soit. Mais je crois que cette histoire fait terriblement le procès de beaucoup, et que pas mal de gens qui la liront sentiront le rouge de la honte leur monter au front.

Il y a du reste moyen pour eux de se racheter...

A UNE DEMOISELLE

Mademoiselle, je connais votre situation tant pénible, et je vous jure que s'il ne tenait qu'à moi, vous n'auriez plus jamais une larme à verser au lieu que vos yeux pleurent tant de goutelettes amères.

La première fois que vous viniez me voir, vous me demandâtes de trouver pour une de vos amies pauvres de l'alcool et de la thérébentine : le médecin qui soignait cette amie, atteinte de tuberculose, avait prescrit des frictions. On m'envoya pour elle ce que vous souhaitiez.

La deuxième fois que je vous vis, ce fut à la suite d'une invitation que je vous avais faite de passer à mon bureau. Je vous remis la petite provision d'alcool et de thérébentine que l'on m'avait apportée pour vous, et je vous priai de transmettre, à votre amie pauvre, mes vœux de prompt et complet rétablissement.

Et alors, à ma stupéfaction profonde, je vous entendis prononcer ces paroles :

— Monsieur, cette amie pauvre dont je vous ai parlé, c'est moi !

Et vous fondîtes en larmes.

Je vous regardai : j'avais devant moi une jeune fille très forte apparemment, bien en chair, si j'ose dire — et je l'osai avec un infini respect — et même haute en couleur. Ah ! les trompeuses apparences et comme je fus maladroit à trouver les mots réconfortants qu'il aurait fallu à ce moment-là ! Je ne doutais pas — vos explications étaient d'une précision effrayante et votre médecin ne pouvait, du reste, s'être trompé — mais je n'ai pas à vous cacher qu'il me resta — je vous en demande humblement pardon — comme une vague et très imprécise arrière-pensée que je ne formulai point, que je ne songeai pas à formuler.

Quelques jours après, j'appris par un mot de vous que vous aviez dû entrer d'urgence dans un sanatorium. Vous me disiez votre espoir de guérir, la presque certitude de votre médecin que votre guérison, le gros sacrifice qu'avaient dû faire vos parents pour vous assurer les deux mois de séjour prescrit dans ce sanatorium. Vous m'avez tenu au courant des phases de votre maladie : après une période d'affaissement qui s'expliquait par le changement de régime, vous avez repris insensiblement ; la température est presque normale, les accès de toux ont diminué, l'appétit est bon et vous avez regagné des grammes d'abord, puis des livres.

Par les dernières nouvelles que vous me mandez ce matin, j'apprends — il y a comme un rayon de soleil dans les premières lignes de votre lettre — que votre santé continue à se raffermir. Mais combien désolées les lignes écrites en deuxième page ! Pour que votre guérison fût assurée — faute de quoi la rechute est inévitable, fatale — il faudrait que vous pussiez prolonger votre séjour dans ce sanatorium, où vous êtes l'objet des soins les plus attentifs et les plus dévoués.

Et vous ne pouvez pas !

Vous ne pouvez pas, parce que votre pauvre maman n'a plus le sou. Elle a vendu ou mis en gage tout ce qui était susceptible d'être transformé en argent et la fière dame qu'elle était a fini, toute son âme tendue vers l'espoir de sauver son enfant, par aller à la soupe...

Vous terminez en demandant au pauvre diable que je suis de vous venir en aide, de trouver l'argent nécessaire au paiement de votre pension, de faire, suivant votre propre expression, « un gros effort ».

Quel effort voulez-vous que je fasse, mon enfant ?

J'ai raconté tant bien que mal votre histoire et n'y pourrais ajouter que ceci : c'est que vous n'avez pas vingt ans, que vous avez droit à la vie et que vos yeux ont droit à ne plus pleurer.

Mais ne sont-ce point là que des mots ?

Vous ne lirez pas ces lignes. Mes précautions sont prises pour que le numéro du journal où elles paraîtront ne tombe point sous vos yeux : c'est qu'en effet il ne s'en dégage point cette impression de confiance que vous trouvez dans la lettre banale que je vous envoie par la poste et qui n'est qu'un leurre. Mais ce leurre est une illusion que j'ai le devoir strict de vous donner.

Sacrebleu ! ce que je vais mal dépêtrer ce midi, ce que je dînerai mal ce soir ! Il va me sembler qu'il y a des tas de sales drogues dans les mets que l'on me servira : des iodes, des créosotes, que sais-je encore ?...

Voyez-vous, Mademoiselle, ce qu'il faudrait, c'est que quelque Crésus — si tant est que l'on puisse appeler Crésus quelqu'un qui eût dix ou quinze louis de trop — pût s'émouvoir de votre sort, qu'il vînt me voir, que je pusse lui donner, le cas échéant, quelques détails complémentaires et qu'il ne me quittât point sans me laisser la somme ou sans me promettre de vous la faire tenir.

Et l'espèce est rare de ces Crésus-là !

C'est peut-être un blasphème ou presque que je viens d'écrire et j'ai l'air, en tout cas, d'oublier que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Non, mais il faudrait tellement de petits ruisseaux pour faire cette rivière-ci que je n'ose pas, une fois de plus, me risquer à les solliciter de couler vers moi.

Ne désespérons pas, toutefois — il ne faut jamais désespérer — et à Dieu va !

LE VIEUX MENDIGOT.

CAISSE DES MALHEUREUX

De ma petite filleule.	0.25
H. C.	1.00

POUR UNE DÉTRESSE PROFONDE

De Lucien.	5.00

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre « Caisse de secours »

Affiches, Arrêtés et Avis allemands

La langue flamande dans les écoles

I.

En ce qui concerne l'enseignement moyen, l'emploi des langues est réglé dans les écoles moyennes du degré inférieur par la loi du 15 juin 1883 et l'arrêté ministériel du 6 mai 1886, déterminant que, même dans les parties flamandes du pays, la langue dans laquelle on enseigne est, en principe, le français. Cependant, les langues germaniques (flamand, allemand et anglais), l'histoire, la géographie et les sciences naturelles doivent être enseignées en néerlandais; mais, pour ces branches, il peut être créé des « sections françaises », c'est-à-dire des classes parallèles, dans lesquelles l'enseignement se donne en français. Ne doivent être admis dans les sections françaises que les élèves ne connaissant pas suffisamment le flamand pour pouvoir suivre l'enseignement donné en cette langue. De longue date déjà, les Flamands se plaignent de ce que les principes qui viennent d'être exposés ne sont pas observés et de ce que, à l'encontre des dispositions légales, souvent les directeurs d'école placent dans les sections françaises des élèves connaissant le flamand. Pour remédier à cet abus, l'autorité compétente a décrété, à la date du 22 septembre 1915, qu'à l'avenir le chef d'école ne pourra plus admettre des élèves dans les sections françaises que de commun accord avec deux professeurs chargés de l'enseignement du flamand. Cet arrêté a été envoyé par le ministère des sciences et des arts à tous les directeurs des écoles moyennes de l'Etat et à tous les bourgmestres des localités qui possèdent des écoles moyennes communales.

Dans les écoles moyennes du degré inférieur de l'agglomération bruxelloise, la loi du 15 juin 1883 n'a jamais été appliquée; toutes les branches, abstraction faite du néerlandais, s'y enseignent exclusivement en français. Les élèves flamands ne disposent pas même de « sections flamandes » pour l'enseignement des branches précitées (langues germaniques, histoire, géographie et sciences naturelles). Le 31 mars 1914, en réponse à une demande, le ministre belge des sciences et des arts a déclaré à la Chambre que la question de l'organisation de sections flamandes serait examinée attentivement. Un rapport officiel que l'administration scolaire a réclamé à ce sujet, aboutit à la conclusion suivante : La création de sections flamandes pour les soi-disantes branches flamandes n'est possible que si un nombre suffisant de parents consentent à faire entrer leurs enfants dans ces sections. Ce résultat semble probable aux écoles moyennes de Laeken et de Molenbeek. A la suite de cette enquête, des sections flamandes ont été organisées à Laeken (école moyenne de garçons) et à Molenbeek (école moyenne de filles). Quant aux écoles moyennes des autres communes de l'agglomération bruxelloise, la question fera encore l'objet d'un examen approfondi.

En ce qui concerne les écoles moyennes du degré supérieur, les athénées royaux et les collèges communaux de la région flamande, les prescriptions de la loi du 15 juin 1883 sont remplacées par la disposition suivante, basée sur la loi du 12 mai 1910 : Selon la nécessité, on créera, pour les soi-disantes branches flamandes, des cours parallèles qui se donneront en français. Ont le droit d'être admis à ces cours : les élèves nés en Wallonie ou à Bruxelles, ceux dont le père ou la mère sont nés en Wallonie ou à Bruxelles, et ceux qui, pendant 2 ans au moins, ont suivi des cours en Wallonie. Dans l'agglomération bruxelloise, le père déclare quelle est la langue maternelle de l'élève ou la langue que celui-ci parle communément; cette déclaration sert à établir la répartition des élèves entre les sections flamandes et françaises. Par conséquent, le chef de l'école n'a qu'un rôle très réduit dans cette répartition. Néanmoins, comme les milieux flamands ont adressé les mêmes réclamations au sujet des athénées et des collèges qu'en ce qui concerne les écoles moyennes du degré inférieur, la mesure prise pour ces dernières a été, le 22 septembre 1915, rendue également applicable aux écoles moyennes du degré supérieur; c'est-à-dire que, là aussi, le chef d'établissement (préfet) ne doit plus procéder à la répartition des élèves qu'avec le concours de deux professeurs chargés de l'enseignement du flamand et que, si les trois membres de cette commission ne peuvent tomber d'accord, le ministère décidera. Les mêmes instructions ont été adressées à tous les préfets de la région flamande (y compris ceux de l'agglomération bruxelloise), afin qu'ils s'y conforment exactement; elles ont été remises assez tôt pour pouvoir être observées dès le début de la présente année scolaire.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

LES RATS D'HOTEL. — M. H..., représentant de commerce, demeurant à Louvain, de passage à Bruxelles, était descendu, hier soir, dans un hôtel. Pendant la nuit, un rat d'hôtel est entré dans la chambre pendant qu'il dormait, il lui a volé une liasse de vingt-cinq billets de 20 francs à l'effigie de Rubens, se trouvant dans son portefeuille qu'il avait déposé sur la table avant de se mettre au lit.

VOLEURS MIS EN FUITE. — Rentrant chez elle, hier soir, après une courte absence, Mme B..., demeurant rue des Prairies, trouva deux individus occupés à fouiller les tiroirs d'une armoire dans sa chambre à coucher. Mme B... aussitôt se mit à crier : „Au voleur !" Les escarpes abandonnèrent la besogne et prirent la fuite en emportant simplement un vaporisateur d'une valeur de 25 francs. En passant, ils bousculèrent violemment Mme B...

UN HABILE VOLEUR. — Samedi soir, M. O..., demeurant rue du Viaduc, à Ixelles, en revenant d'une course en vélo, avait laissé sa machine dans le corridor; il était à peine rentré dans sa chambre qu'un individu d'une vingtaine d'années s'introduisait dans la maison au moyen d'une fausse clef, s'emparait de la machine et partait à toutes pédales. Avant qu'on ne songeât à le poursuivre, il avait disparu dans la direction de la chaussée de Charleroi.

LES VOLS DANS LES APPARTEMENTS. — Samedi soir, un voleur qui s'est introduit au moyen d'une fausse clef dans l'appartement de Mlle C..., rue du Chemin de Fer, à enlevé des bijoux et une fourrure de 450 francs.

ENCORE UN ATTELAGE VOLÉ. — Dimanche matin on a volé, rue de Flandre, la charrette à deux roues attelée d'un cheval jument âgé de cinq ans de M. R..., cultivateur à Dilbeek. Dans la charrette se trouvaient cinq cruches de lait de vingt-cinq litres.

LES VOLS DANS LES MAISONS MOMENTANEMENT INOCCUPÉES. — Mme K..., qui est actuellement absente, a sa maison rue des Chevaliers, à Ixelles. Des voleurs, profitant de l'absence du concierge, se sont introduits dans la maison à l'aide d'un passe-partout; ils ont enlevé une quantité d'objets d'art, parmi lesquels il y a une pendule en bronze représentant un éléphant posé sur un bloc de bronze ciselé et doré d'une grande valeur, ainsi qu'un petit Chinois en bronze tenant un parasol qui le couvre.

LES VOLEURS DE PORTEFEUILLES. — M. B..., fermier à Overyssche, qui était venu à Bruxelles samedi pour affaires, a été délesté de son portefeuille qui renfermait 370 francs qu'il avait placé dans la poche intérieure de son veston.

— M. C..., employé de commerce, demeurant place Bethléem, à Saint-Gilles, rentrant chez lui samedi soir, a constaté qu'un pickpocket lui a enlevé son portefeuille qui renfermait une forte somme d'argent et des papiers d'affaires.

HORRIBLE MORT. — Un industriel de la rue d'Idalie qui, à la suite de chagrins de famille, était devenu neurasthénique, a mis fin à ses jours d'une façon tragique. Hier, après qu'il s'était retiré dans sa chambre à coucher, il a avalé une décoction de sel d'oseille. Quelque temps après il fut atteint de violentes crampes d'estomac; aux cris que le malheureux poussait, sa femme et ses enfants sont accourus; ils l'ont trouvé se tordant dans d'affreuses convulsions. Un médecin fut appelé d'urgence, mais c'est en vain que ce praticien essaya de lui porter secours; il mourut au bout de quelques minutes dans d'atroces souffrances.

LES ARRESTATIONS. — La police judiciaire a arrêté, samedi soir, la nommée V..., née en 1883, servante de ferme qui avait disparu de Braine-le-Comte en compagnie d'une nommée L..., en emmenant une vache qu'elles avaient volée dans l'étable de leur maître. La vache a été vendue au marché. V... a été écrouée; sa complice n'a pas été retrouvée.

— M. l'officier de police judiciaire Ertel a procédé, hier soir, à l'arrestation d'un nommé D... qui se faisait passer pour le baron de H... et qui dans ce dernier temps a commis de nombreux vols qualifiés. Il était porteur d'un arsenal de cambrioleur. Il a été écroué.

UN VIOLENT INCENDIE. — Samedi soir, Mme L..., habitant rue de la Bienfaisance, à Saint-Josse-ten-Noode, était sortie après avoir allumé son foyer à gaz dans sa chambre à coucher. Pendant son absence, le feu a pris aux tentures et à la tapisserie; les flammes se sont rapidement propagées au mobilier qui garnissait la chambre. Une jeune fille qui passait dans la rue a vu les flammes sortir par la fenêtre après que les carreaux avaient cédé sous l'action de la chaleur. Les pompiers de Saint-Josse-ten-Noode sont arrivés promptement sur les lieux sous les ordres de M. l'officier Van de Wiele; il leur a fallu une heure pour se rendre maîtres de l'incendie. Tout ce que l'appartement renfermait est détruit. Les dégâts sont évalués à 11,000 francs.

RECHERCHÉS PAR LA POLICE. — La police recherche un nommé B..., né à Bruxelles en 1866, ouvrier tailleur, sans résidence connue, qui, vendredi dernier, s'est introduit à l'aide d'effraction dans la chambre de Mme Marie V..., demeurant rue des Vers, pour y voler un costume-tailleur pour dame en étoffe bleu foncé avec rayures blanches, un paletot de dame en étoffe bleu marin et un pardessus pour homme en drap noir à rayures brunes.

— Le nommé D..., né à Bruxelles, âgé de 48 ans, homme de peine, qui, ayant demeuré en garni rue Vanderhaegen, est parti emportant la literie, est également recherché.

CHRONIQUE DES VOLS. — En gare de Bruxelles-Ouest des voleurs, pendant la nuit de jeudi, ont fracturé un wagon dont il a été soustrait, au préjudice d'une société allumettière, trente-neuf caisses de mille boîtes d'allumettes chacune, marquées „Allumettes Union Lucifer imprégnées", et huit caisses de 240 boîtes chacune, marquées „Union Parlors", d'une valeur totale de 1,146 fr. La police est sur la trace des voleurs qui ont vendu une grande partie de la marchandise volée chez un négociant de la ville.

— Pendant que Mme G..., demeurant rue d'Orléans, examinait vendredi l'étalage d'un grand magasin de la rue Neuve où il y avait foule, un adroit filou lui a subtilisé son porte-monnaie en cuir noir contenant une vingtaine de mark et différents papiers.

Bains d'enfants formant table, rue Royale, 199. 27498

ARRESTATION DU FAUX MUTILÉ. — Dans le numéro du 8 courant, „La Belgique" a dénoncé les agissements d'un nommé S..., garçon de restaurant, né à Liége en 1890, qui, en se faisant passer pour soldat mutilé libéré par l'autorité allemande, était parvenu à escroquer différents secours en argent, aliments et vêtements, au préjudice d'œuvres philanthropiques et s'était même fait inviter régulièrement à la table des membres du comité de ces œuvres. La police, qui le recherchait, est parvenue à découvrir sa retraite; il a été arrêté samedi matin au saut du lit et tenu à la disposition de M. le procureur du roi.

LE FORTIFIANT, Vin apéritif et tonique Cusenier, en vente dans tous les cafés. (31294)

VOL A L'EMBRASSADE. — Un industriel liégeois venu à Bruxelles vendredi, ses affaires terminées alla, vers le soir, prendre une consommation dans un bar du bas de la ville. Il y rencontra une jeune femme à laquelle il offrit un rafraîchissement et qui bientôt se mit à l'embrasser, histoire de le remercier pour sa galanterie. A un moment donné, l'amie s'en alla à la cour, mais ne revint plus. L'industriel eut le pressentiment d'avoir été victime d'un vol, il se tâta et retrouvant son portefeuille il se calma. C'est seulement en arrivant à son hôtel qu'il constata que la femme lui avait volé son épingle de cravate en or garnie d'un gros brillant entouré de plus petits, d'une valeur de 500 francs. La police recherche la voleuse dont le signalement est connu.

QUELLE CHOSE DÉSASTREUSE pour un chanteur ou un orateur d'avoir un chat dans la gorge ! Tous ses moyens perdus en un instant. Une Pastille „Rhumol"... et sa gorge adoucie lui rend aussitôt sa parole ou sa voix. 35367

VALEURS FRAPPÉES D'OPPOSITION. — Volées au préjudice de M. le notaire Jules S..., à Assche, les valeurs ci-après :

1. Un coupon d'action privilégiée de 700 francs, Chemin de fer Namur à Liége (coupon du 15-1-1915);

2. Deux coupons d'actions Société anonyme Brasserie et Laiterie de Haecht numéros 783, 784 (n. 11, exercice 1914);

3. Neuf coupons d'actions privilégiées Tramways Bruxellois n. 38187 à 38195 (coupon n. 79, échéance avril 1915); neuf coupons idem, mêmes numéros (n. 80 échéance octobre 1915);

4. Deux coupons d'obligations Tramways Electriques de Rosario n. 9251 et 9252, échéance juin 1915;

5. Vingt-quatre coupons de la Société anonyme des Grands-Bazars de Liége, n. 61548 à 615571 (coupon n. 10 exercice 1913-1914);

6. Huit coupons Bon de caisse de 75 fr. de la Société Belge d'Entreprises industrielles et de Fonds publics, n. 2651 à 2658 (coupon du 1-2-1915);

7. Cinq coupons d'obligations Caisse des Propriétaires, 500 fr., 64e série, n. 10418 à 10420 et 10798 et 10799, échéance 15 octobre 1914.

LE SERVICE DES TRAMWAYS a subi hier une longue interruption. L'encombrement était tel qu'il fallait plus d'une heure pour le rétablir ! Devant le 63, rue du Lombard, se pressait une véritable armée d'acheteurs de cigarettes „Fabir". 35374

EVASION D'UN ALIENÉ. — Le nommé N..., cultivateur, né à Thiaumont, âgé de 29 ans, qui a été transféré de l'asile des aliénés de Dave à celui de Tournai, s'est évadé de ce dernier établissement. Signalement : Taille 1m75, yeux brun noir, large carrure, cheveux noirs grisonnants aux temps; parle le patois allemand des environs d'Arlon et peu le français.

ETAT-CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 10 décembre 1915.

Naissances : 2 garçons, 2 filles.

Décès : Barbe Gier, s. p., 78 ans, rue Haute, 266; Félix Lambrechts, s. p., 60 ans, époux Gielen, rue du Canal, 12; Barbe Desmedt, 89 ans, veuve Lamot et Herfs

-:- Si vous toussez -:- prenez les pastilles

RHUMOL

Dans toutes les pharmacies. -:- GROS : 56, rue de l'Ecuyer, Bruxelles 35356

Société anonyme
Les Grandes Brasseries du Hainaut
Jemappes-Mons.

Les actionnaires de la Société anonyme LES GRANDES BRASSERIES DU HAINAUT sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 décembre 1915, à 3 heures de l'après-midi, Café Rubens, Grand'Place, n° 12, à Mons.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration ;
2° Rapport du Collège des commissaires ;
3° Examen du bilan et du compte de profits et pertes ;
4° Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires.

Pour être admis à l'assemblée générale, MM. les administrateurs sont priés de se conformer à l'article 36 des statuts.

Les dépôts d'actions peuvent être effectués :
A Bruxelles : à la Banque Crédit Anversois, 30, avenue des Arts ;
A Mons : au siège social, rue de Bertaimont, 35 ;
à la Banque du Hainaut, rue de la Halle. 32791

Minières, Carrières et Terres Plastiques de Gesves et extensions
Société anonyme, en liquidation, à Namur.

MM. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales extraordinaires qui se tiendront le vendredi 31 décembre 1915, à Namur, Hôtel de Flandre, place de la Gare, respectivement :

I. A 10 h. ½ du matin :

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport des liquidateurs ;
2° Nomination des commissaires-vérificateurs ;
3° Ratification de la fixation à 2 heures de l'après-midi, aux mêmes lieu et jour, d'une seconde assemblée qui aurait pour but le rapport des commissaires-vérificateurs, la décharge des liquidateurs et la clôture de la liquidation, sous réserve du droit des actionnaires de fixer une autre date pour cette seconde assemblée.

II. Et à 2 heures de l'après-midi :

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport des commissaires-vérificateurs ;
2° Eventuellement, décharge des liquidateurs et clôture de la liquidation.

MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 23 des statuts, et de déposer leurs titres dans une banque de leur choix. 35397

ANNONCES COMMERCIALES

ANTIQUITES

CONSORTIUM AMÉRICAIN achète dans tout le pays tableaux, gravures, dessins, miniatures, meubles, tapisseries, boiseries, porcelaines, objets d'art anciens. Ecrire : **43, avenue Louise, BRUXELLES** 31230

RACHAT aux plus hauts prix de tous déchets de CELLULOID
37, rue Royale-Sainte-Marie, Bruxelles 2119

BIJOUX. Achat or 2.40 le g., arg., plat., perles, brill. **ANTIQUITÉS.** Tableaux, grav. r. de Ligne, 30-32. 34682



VOULEZ-VOUS VIVRE à BON MARCHÉ?

N'achetez plus que nos délicieux plats cuisinés par chef de premier ordre. Pour **12 fr. 50** vous recevrez :

1 Œuf à la mode, 1 Tête pressée de Paris, 1 Langue de bœuf, (sauce piquante), **1 Mouton aux haricots, 1 Pain de veau, 1 Tête de veau tortue ou gelée, 1 Garbonnades flamandes, 1 Pâté de jambon, 1 Pâté de foie de veau, 1 Pâté de volaille.**

Expédition en province contre mandat-poste ou remboursement, port minime à charge du client.

LUCULLUS 25, rue d'Anderlecht, --- BRUXELLES ---

Agents sérieux sont demandés partout. - Magnifique situation pour travailleurs et débrouillards. Nullités s'abstenir. 35052

CAFES TORRÉFIÉS
très bon marché. Comités et gros acheteurs dem. prix, échant. **PHILIPS,** 19, place Carnot, Anvers 34212

CIGARETTES : Adonis, Mousmé bout or, Maryland ambré et genre français. **Fabrique : 8, place du Samedi, 8, Bruxelles.** 35210

A VENDRE
Rouleaux compresseurs pour cylindrage des routes
10, 14, 16 et 18 tonnes à vide, locomobiles sur roues 10, 15, 20, 35, 50 et 65 HP., demi-fixe, 30, 35, 50, 80, 100 et 140 HP. Machines à vapeur de 25 à 600 HP. Chaudières de 15 à 120 m2. Locomotives, grues, moteurs gaz ville et gaz pauv. de 10 à 100 HP., disp. de suite. Ecr. : Daqoui, 46, r. du Nord, Brux. 35223

SAVONS MOUS
garantis fabriqués avec bonne huile, sans acide ni mordants. — Savonnerie FRANCO-BELGE
48, rue Grisar, 48, Bruxelles - Midi. 34986

Margarine disponible
CORBET Frères, 18, rue de Robiano. 35246

INDUSTRIELS-PLOMBIERS-GAZIERS
trouveront les tuyaux flexibles métalliques de tous genres, ainsi que raccords, cuivreries pour gaz, eau, vapeur, acier, bronze de 6 à 25 millim. E. CREPIN, 352, chaussée de Waterloo, 352. GROS. 35314

Chaussures Elite
290, avenue Van Volxem
Un emploi de **CONTRE-MAITRE** pour la pigûre des tiges est disponible; inutile de se présenter si pas bien capable et références de premier ordre. **Très bons coupeurs** sont également demandés à la même firme. 34760

Broyeurs - Tamiseurs
spéciaux pour
Paille, Paillettes, Foin, Tan, etc., etc.
tous produits agricoles et chimiques.
Savon en poudre, Sucre, Chicorée, etc., etc.
tous sous-produits et déchets de toute nature. Devis, renseignements et essais gratuits. Ecrire : **Boîte postale, 126, Bruxelles-Centre.** 34959

DISPONIBLE
5.000 Kilos SAVON MOU BLANC
de toute première qualité, en bidons de 25 et 12 1/2 k. S'adr. 183, r. Théodore Verhaegen, St-Gilles. 35399

Prêts hypothécaires, achat de créances hyp. rentes viagères, ass. CAISSE PATRONALE, 57, rue de la Régence, Bruxelles. 34933

VENTES PAR HUISSIERS

SALLE DE VENTES DU BEGUINAGE
RUE DU ROULEAU, 10-12. — D' J. Senders

L'huissier VANDEN BERGHEN, résidant à Bruxelles, place Jean Jacobs, 6, vendra publiquement mercredi 15 décembre, à 2 heures précises,

UN BON MOBILIER

comprenant : chambres à coucher, salle à manger en chêne, bureau américain, fauteuils de bureau, coffre-fort, plusieurs matelas, lits anglais, garde-robes, armoires, lavabos et poêles, etc., etc.

A 6 heures, vente de toilettes

La prise à domicile est GRATUITE par camion sans firme.
Grand choix de rayons et comptoirs. — Maison de confiance. 35359

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

ON DEM. fil. t. f. sér., env. 30 ans, logée ou pas; b. réf. exig. 27, rue Industrie, 27. 35408

ON DEM. d. f. cath. de mi-gouv. ou f. de ch., fil. qt, pr soign. enf.; exc. réf. exig. 27, rue Industrie. 35409

Jne HOM. 21 ans, très propre, dem. pl. quelconque. 106, rue Goffart. 35410

FEM. de ch., fil. qt, sachant b. coud. bl. et ling., mun. b. réf., dem. pl. H. V. 11, r. Industrie, 27. 35411

SERV.-CUIS. sér., mun. b. réf., dem. pl. ou t. f. A. L. 11, r. Industrie, 27. 35412

FILLE de quart., sér., dem. pl. ou b. d'enf.; b. réf. M. V. 11, rue Industrie, 27. 35413

Jne FILLE dem. pl. pr bonne ou aider mén.; b. réf. L. S., r. Industrie, 27. 35414

SERV.-CUIS. dem. pl. ou t. faire; b. référ. 48, rue Sans-Souci, 48. 35415

Jeune FILLE dem. journée, 3 jours par sem. 10, r. des Longs-Chariots 31511

Sérieux, Lucratif
On dem. partout agents ou nég'actifs pour vendre art. indispens. dans tous les ménages, administrations, etc. Grande cons. Fortes commissions. Ecr. E. L., 10, bureau journ. 33985

DEMOIS. de mag., 23 a., au cour. lingerie et blouses, sach. bien coudre, cherche emploi. Ecrire J. V. 72, bur. journ. 34079

Jne HOM., au cour. comptabilité, belle écrit., ferait travaux chez lui. Ecr. L. V. 17, bur. journ. 34163

Jne DAME prés. tr. b., dem. pl. comm. luxe ou autre. Prét. mod. Ecr. C. R. 121, bur. journ. 35173

DAME 35 ans, excellente vendeuse, dem. place; références 1er ordre. Ecr. V. H. 79, bur. journal. 34481

DEMOIS. sér., éprouvée par guerre, meill. référ., dem. occup. demois. de magasin ou gouvern. Ecr. D. V. 12, bur. journ. 34603

HOM. marié, sérieux, bne instr., désire occupation quelconque. Ec. b. j., S.E. 39. 34618

HOM. marié, sérieux, ch. place de confiance. Ecr. bur. j., H. L. 167. 34876

ON DEM. femme de ch., fille quart., sach. bien coudre; réf. de 1er ordre. Se prés. après-midi, 86, chaussée de Charleroi. 34892

Jeune HOM., 16 a., ch. place quelconque; bonnes références. Ec. b. j., N.F. 45 34942

DEMOIS. ch. la vie de fam. dans bon. mais. à Brux.; s'occ. enf., ou dame de comp.; pas de gages; b. référ. Ecr. A. S. 76, Mais. Bellens, Liége. 35025

PERS. très honor., pouv. donner garant. sér., ch. gérance Bruxelles. Ecrire E. B., quai de l'Industrie, 25, Liége. 35044

DAME veuve, 40 ans, conn. cuis. bourg., dés. pl. mons. ou dame seule. Bon. réf.; gag. mod. Rue de la Cuve, 24, Ixelles. 35061

LITHO. On dem. demi-ouvr. pour tirages presse bras. 60 r. Instruction. 35161

Toute 1re CORSETIERE dem. pl. ou vend. Ecr. E. B. 14, bur. j. 35172

ON DEM. jne fille à t. faire. S'adr. après 5 h, r. des Pâquerettes, 50, Sch. 35177

5 fr. par mois
Sténo-dactylogr. Comptabilité
29 Rue Ste-Catherine 35205

EXPERTS-INCENDIE sont dem. pr le Comptoir Universel, 80, rue de Namur, 80, Bruxelles. 35226

On dem. caissier
hon. et solv. Ec. au Comptoir, 80, r. de Namur, Brux. 35227

COMPTABLE expérim. dem. vérification, écrit. en retard, install., bilan, etc. J. J. G., bur. journ. 35249

ON DEM. fille à t. faire. 32, r. Victor-Lefèvre, Sch. 35311

LINGERE, neuf et arrang., blouse, dem. journ. 1 fr. H. C., 82, r. Africaine. 35312

ON DEM. j. fille p' aid. mén., 10 fr. p. mois, dur. guerre. 18, rue Potagère. 35317

ON DEM. servante à tout faire. 31, r. Aug.-Gevaert. 35329

ON DEM. fille tranquille petit ménage. S'adr. rue Charles-Martel, 53. 35333

ON DEM. jeune fille pour faire ménage et aid. du commerce. 187, r. Brabant. 35334

ANGLAIS — FLAMAND ESPAGN. — PORTUG.
Mr connaissant ces 4 langues cherche occupation. Enseignerait par méth. rap. et amus. à pers. bonne soc. Ecr. bur. du j. « Le Télégraphe », à Liége, sous A. F. E. P. 35335

ON DEM. bonne serveuse, logée dans la maison. 73, aven. Fonsny. 35339

ON DEM. placier à la com. 148, r. Neuve; 3e ét. 35340

ON DEM. serv. t. faire, ayant b. réf. 97, r. Théodore-Verhaegen, St-G. 35345

JARDINIER âge mûr, enc. en pl., dem. pl.; pas d'enf., bne cond., femme b. ménag. Villa Germaine, 3, ch. de Vilvorde, Neder-over-Heembeek. 35358

ON DEM. ds mais. ferm. fille quart., bon. enf., sachant franç. 149, ch. Mons 35365

COMPTABLE, au cour. plus. lang., dem. emploi. 102, av. du Parc, St-G. 35385

ON dem. fille à t. f., 20 à 25 ans. b. réf., 211, r. de la Victoire. 35387

ON dem. bonne, expér., imfirm. p' bébés, 11 et 20 mois, 211, rue de la Victoire. 35388

ON dem. cuis' propre, 24 à 30 ans, av. b. réf. Gag. 35 à 40 fr., 211, rue de la Victoire. 35389

COMPTABLE - corresp., tr. au cour. toute part. commerc., notions all., anglais, ch. pl.; meill. réf. Ecr. 388, bur. j. 35309

TRES PRESSÉ. On dem. jne fille 16-18 a., tr. propre, p. aid. pet. mén. 32, r. l'Escalier; réf. exig. 35402

FIL. quart., s. coudre, à pl. 107, r. Deux-Eglises. 35406

Enseignement.

Victoria School
Langues vivantes
35, rue de Bériot, 35
Leçon d'essai gratuite. (12517

STENO DACTYLOGRAPHIE
Méthode simple et rapide
Excellent résultat garanti
HAUTES RÉFÉRENCES
FACILITES DE PAYEMENT
Institut Elisabeth
33, r. Liedekerke (pl. St-Josse) 21862

ANGLAIS
par prof. d'orig. expérim. 53, rue Vanderlinden, 53. 30997

INSTITUT NATIONAL de STENOGRAPHIE et de DACTYLOGRAPHIE
Directeur :
J. MEYSMANS
27, Place Ste-Gudule, 27
BRUXELLES
19e année d'existence
Plus de 3.000 élèves formés et placés. Les plus hautes distinctions dans les examens du Jury central de Sténographie.
Demandez 31465
Prospectus gratuit

ANGLAIS
par prof. diplômé, ayant résidé en Angl. M th. dir. Sténographie. Succès ass. en 3 mois. 5 fr. par mois et p. cours. S. D. 175, bur. journal. 34660

ON DEM. profess. violon à domic. Off. à R.A.2, b. j. 35316

Objets perdus.

PERDU 3.115 mark (3 de 1.000, 1 de 100, 1 de 10 et 1 de 5 mk.). Bonne réc. à qui rapp. b. j., int. A.D. 35139

PERDU gr. berger malinois roux, mâle. Récomp. 15, rue Breydel. 35310

PERDU samedi soir, entre Quartier-Léopold et rue de Namur, face-à-main or incr. diam. et rub., verres ronds. Rapp. c. réc. : 23, rue du Peuplier, 23. 35364

PERDU dep. mardi chien genre berg., mâle, âgé, noir et un peu blanc; répond au nom « Tom ». Rap. récomp. : 21, rue Station, 21, Uccle. 35419

PERDU tr. pet. griffon bruxel., répond. nom « Zouzou », sans collier. Rapp. cont. bne récomp. 103, r. Verte, 103, Nd. 35418

Chevaux, chiens, voitures.

TONNEAU, 1/2 tonneau, buggy, spyder, ducs-victoria, coupé 3/4, à ven, dre, 166, ch. de Wavre, Ixelles. 21901

No cachez plus vos PNEUS 31455 d'AUTOS
Caoutchoucs bruts, déchets, etc. Vendez-les en toute sécurité au Bureau d'achat, **197, avenue de la Reine, Bruxelles.**
On se rend en province.

TRES JOLIE boxers fem. à vendre. Visible avant midi, 11, r. Robiano, 11. 34582

OCCAS. Tr. jol. tonneau pr grd cheval. Visib. le matin, 17, r. de la Gaîté, Anderlecht; sonn. porte fer 34830

Concassage à façon
Féverolles, Maïs, fr. 1.25
Avoine, 1.00
Les 100 kilogs.
77, rue Coenraets, 77. 35144

ON DÉS. emprunter quelques mille fr. sur part succession importante ouverte. Ec. L. B. C., b. j. 35197

Divers.

MACHINES A VAPEUR
Bollinckx 15, 35, 50, 100 et 200 HP. état neuf, 3, r. Cornet de Grez. 27745

ARGENT DE SUITE
Achat de **Livres Tableaux, Gravures**
Dewinter, 10, r. Ste-Gudule 8649

SEL
Blanc très fin
GROS — DEMI-GROS
276, rue du Moulin, Forest. 23811

GROS SAVON DÉTAIL
43, rue d'Artois, 43. 29350

ACHAT d'or, 2.50 le gr. Plat. 6 fr. le gr. Brill. Perl., Bij., Tabl., Bronz., Obj. d'art, Antiq., r. du Midi, 136. 30360

Occasion sérieuse
à vendre à tous prix
23, r. de la Roue, 23
Salle à manger et bureau bois de rose parqueté, chamb. à couch. citronnier et noyer mass., objets d'art, lustres et garnitures cheminée, fabric. franç., fauteuils-club. Tr. pressé. Marchands s'abst. 30223

PIANOS LOCATION d'excellents pianos, depuis **8 fr.** par mois, **16a, avenue Jean Volders** (Porte de Hal). 29659

SAVONNERIE EXPRESS
Savons en poudre, Sodex, Javels, 31, r. Charles Degroux, Bruxelles. 29957

CARBURE
Becs, Lampes, Tulipes, Griffes, Allumettes, Lanternes d'écurie
disponibles
22, aven. du Boulevard Bruxelles-Nord. 34226

Electricité
En magasin 1,000 moteurs électriq. et dynamos d'occ. à vendre av. gar. d'un an. Rép. et loc. moteurs, 102, ch. St-Pierre, Brux. 33333

ALTERNATEURS
200 KVA, 230 V, 370 T, excitatr. : bout arbre. — 23 KVA, 230 V, 750 T, excitatr. : bout arbre, état neuf, 3, rue Cornet de Grez. 3. 27746

INSTITUT MÉDICAL Codorre, 107, b' Senne Cons. grat., 10 à 5 h. 31478

SEL
disponible en magasin, à Bruxelles, à 475 fr. les 10,000 kilos, sacs compris. Les sacs repris à 75 fr. S'adresser 5, rue Verte. 34866

5 JOLIS TABLEAUX signés. Bas prix. Magasin cravattes. 24-26, passage du Nord. 34895

Savonnerie Sainte-Croix
41, pl. Ste-Croix
Savon genre Sunlight en caisse de 200 br., 200 gr. Prix raisonnable.
GROS — 1,2 GROS. 34928

A VENDRE, MOTEUR 50 HP gaz pauv., vis. en marc. Ec. b. j. V. L. E. 932. 34932

Savonnerie Namuroise
4bis, rue Vander Noot, MOLENBEEK.
Pur savon brun, huile de lin, mouss., sans odeur, fûts tôle par 12 1/2 il., fr. 1.10; p' 25 kil., fr. 1.05, par 100 kil., 1 fr., non franco. 34961

LEVURE de distillerie
titre 160°. Arrivages journ. S'adr. A la Fontaine, 90, boulevard Anspach. 34993

CHAMPAGNE
de diverses marques
24, rue Bosnie, 24. 33596

HUILE de graissage à vendre, petites quantités. G. Mansy, Tubize. 25054

Cigarettes
tabac d'Orient extra, 15 fr. le mille, par boîtes de 20 cigaret. 55, r. d. Président. 35068

B. MAGASIN lingerie, belle client le, deux vitrines, dem. dépôt fournitures. V. L. 37, bur. j. 35077

SAVONS
réclame, mou brun mélangés EXTRA, en tilons de 27 ½ k., à 75 fr. les 100 k. Savon Marseille ire qual., 95 fr. 44, rue des Riches-Claires. 35091

CREME pour chaussures.
35,000 boîtes
Express crème Rapid, à l'essence, 140 fr. le mille, franco. Ecrire de suite : « Rapid », bur. journal. 35113

SEL
raffiné, véritable, extra fin et gros, fr. 6.25 franco par wagon. E. Rémion, 71, r. l'Etuve. 35058

Bois pour Charbonnages
I. — 1,000 sapins.
II. — 165 chênes de 0m70.
23 platanes de 0m57.
III. — 128 chênes de 1m30.
Pour renseignements, demandez Louis Cammaerts, les mercredis 15 et 22 décembre, *Brasserie - Café Saint-Martin*, boulevard Ansp ch, ntre 2 et 3 h. ou écrire à Overyssche. 35159

Nous sommes acheteurs
déchets de papiers
de tous genres. Société d'Importation, 141½ boulevard du Nord, Brux. 35176

ON CHERCHE d'occasion bon piano d'étude. Ecrire bur. j., J. H. O. 73. 35216

SOMMES ACHETEURS toute quantité flacons contenance 50-55 ctl. Offres et conditions : Sté ECLA, MEYER-FRERES, RUE BIRMINGHAM, 58, Brux. 35217

ON désire acheter d'occasion, un moteur à gaz de ville, en bon état, de 5 à 6 chevaux. Ecrire C. D. L., n° 2354, bureau du journal. 35219

CONSIGNATION
Maison de gros, environs **Charleroi,** demande en consignation :
SAVON EN POUDRE
SAVON EN BRIQUES
ALLUMETTES, SEL, et **ARTICLES** intéressants.
Ecrire conditions à « **Consignation** », bur. j. 35221

TEINTURES en paquets pour vêtements. Spécialité de noir double. Gros : 60, rue de l'Instruction, 60. 33790

LAIT ÉCRÉMÉ
Prochainement, 4,000 à 6,000 litres disponibles chaque jour. Densité 30° minimum (de Quévenne), franco Bruxelles. Au plus offrant, par quantité de 500 litres minimum. Ecr. « Laiterie », 22, avenue des Arquebusiers, Brux. 35222

CARBURE
86, rue Martinsen, 86, à MARCHIENNES. 35240

SAVONNERIE
Savon brun, 1re qualité. Réduction pour le gros. **225, r. du Progrès, 225** 31121

BECS ACÉTYLÈNE
bougeoirs à acétylène, ampoules Osram. 31, rue de Soignies, 31, Bruxelles. 35237

FOURRURES
Jol. écharp. skungs lustré n., 2 m. 50 long, av. gr. manch., 75 fr. Ia garn. renard Alaska vérit., 25 f. Pressé. 119, r. Stephenson, Schaerb. (près place Pavillon). 35255

CHOCOLAT PREMIER
LE PLUS FIN
MAISON SLOSE
Confiserie Parisienne 7, Petite rue des Longs Chariots, 7, Bruxelles 31791

OCC. Compt., rayon, buffet pr café-bar, acajou, luxe; glace 2 m. 60 sur 2 m. 10, pr 75 fr.; 30 chaises acajou. 24, r. des Plantes, 24. 35309

Savonnerie Ste-Croix
Savon **BRUN** dur (lin), prix raisonnable, **41, pl. St-Croix,** Ixelles. 35332

CHOCOLATS
Nous avons disponible quantités de marque.
89, r. Van Artevelde, 89 35297

BIBLIOTH. noyer, garn. chem., glace, foyer, à v. bas prix. 202, chauss. de Tervueren, Etterbeek. 35318

VANILLINE
100 p. c., chim. pure, marq. 3 bibous. En boîtes de 1 kilo, 75 fr. par kilo. 206, r. du Moulin, St-Josse. 35319

VINS
Particulier achète bon prix vins rouges et blancs. Marchands s'abstenir. Aven. Molière, 304. 35321

RÉELLE occ., **Moteur à gaz Tanguy,** 16 HP c.n. 73, Neckerspoel, Malines. 35322

HACHOIR
On dem. à acheter machine à couper le tabac, et laminoir à côtes, tt neuf. Ecrire H. P. n. 23, Office de Publicité. 35327

Riche long MANTEAU astrak. persianer, ½-prix. Occasion. 15, rue d'Or. 35116

Jne FILLE dés. f. adopter petite fille de 4½ a. A. B. 38, bur. journ. 35330

ON ch. occ. m teur gaz pauv., 50 à 100 ch. Ecr. Harkemanne, Trois-Ponts 35337

CARBURE
J'ach. parties disp. et à livrer. Ecr. V. Z. 341, b j. 35341

SARDINES
à huile d'olive pure, disp. Import. directe. 49, av. Louis-Bertrand, Schaerb. 35355



35357

INGÉN. désire vendre bref. vet. C. M. 89, bur. journ. 35363

VINS Amélioration rapide. Ecrire Cortier, 71, rue Berckmans, Bruxelles. 35332

Riche CH. A COUCHER noyer, 6 p., av. literie neuve, 450 fr.; lit angl., 25 fr., avec matelas. Rue Charles-Martel, 41. 35383

B. POELE américain, feu continu, forme carrée, occ. réelle. 36, av. Albert-Giraud, 36, Schaerb. 35384

MEUBLES. — On dem. ch. à couc. et pet. salon pay. mens. Gar. Ecr. prix et cond. J. M. J. 200, b. j. 35386

100 BOUTEILLES 1re marque champagne d'Epernay; prix très avantageux. 34, r. Tête-de-Mouton 35391

FOURRURES
On désire acheter garnit. skungs. Ecr. B. B. 895, b. j. 35395

PORTE-CARTE IDENTITÉ, à partir de 4 fr. le cent. 33, r. de la Blanchisserie, 33, Bruxelles. 35404

MISE EN VENTE
3,000 Couverture 1 m. 40 × 1.90
à 3.25 fr. pièce
150 caiss. de 100 doubles briques
Savon de ménage, (extra qualité)
à 49 fr. la caisse
S'ADRESSER AUX BUREAUX ET. F. C. B.
Boulevard du Nord, 56, Bruxelles 34690

Les Pilules Coderre
purifient, fortifient le sang, calment les nerfs, excitent appétit, 3 fr. la boîte. Toutes pharmac. 31479

CARBURE
Suis achet. 50,000 kilos carb. suisse, 25/50. Me chargerai des formalités. Ec. sous T.T.A. 1861, b. j. 35326

Vins. - Vieux Bordeaux
en bouteilles, à vendre en toute conf. 42, r. du Cloître 35107

SKUNGS en bandes, 17 f.; peaux astrak., 28 fr.; Kolinski, etc. 15, rue d'Or. 35117

BECS
Dépôt de LAMPES L et B L. GROGNA
11, r. Grétry (Bourse). 35420

Commerces à céder et à reprendre.

OCC. uniq. Arep. d'imp. comm. Centre, beau comm. art. fum. et cig. Ec. G. S. P. 25, bur. j. Inut. si pas 10,000 fr. compt. 31729

CAFÉ-HOTEL, 8 chambres meub., jardin; avant la guerre, loyer 1,600, à céder pour 7,000 fr.; à l'essai. Ecr. Mme Jeanne S..., bur. journal. 34585

PHARMACIE à remettre très avantageux, près Brux. Ecrire P. H. A., bur. j. 35307

CINÉMA à remettre, faubourg; mat riel neuf. Occ. avant. S'ad. 7, r. d. Vanniers 35328

AV. CLAYS, 1. A vendre fac. paiem., 5,000 fr. compt., b. mais. com. et rap. 35004

MEN. allem. av. un gare, 18 ans ch. petite maison non-garn., ou apparlem. franç. non-gar., sit. pr l. entre r. Royale et Cinquantenaire. Offres sous T. M. 1915, bur. journal. 34556

ON DÉSIRE louer maison ou étage meublé. Ecr. N. P. 55, bur. journ. 35055

ON DEM. à louer mais. entr. cochère, av. atelier pr menuisier J. D. M. 24, b. j. 35083

APPART. av. cuis., quart. ou chamb. gar. 71, rue St-Quentin; arrêt tram vers Cinquantenaire. 35004

Bonne FAMILLE bourg., oblig. de vivre à Bruxelles, parce que leur propriété a été incendiée, demande à pouvoir habit., nettoy. et entreten. mais., appart. ou quartier vide. Ecr. C. R. M. B., bur. journ. 35117

RICHE p.-à-t., s'vis-à-vis à l'er, 12, r. Moscou, St-G. 35131

ON CHERCHE à louer pour durée guerre, dans artère principale, centre Bruxelles, rez-de-ch. 4 ou 5 p., pouv. convenir pr bureau et dépôt fabrique article d'importation. Ecr. L. B. 357, bur. journ. 35178

PARC ELISABETH. A lr à dame resp. app. 1er ét., 5 pl., mans. et cave, e., g., w.-c.; 70 fr.; s.-locat. 33, av. des Gloires-Nationales. Tram Bourse. Jete, 20 min. 35220

CHAMB. 1er et r.-chaus. g. 27, r. Vondel (pl. Liedts). 35299

Ventes et locations.

Bel appartement
2e ét., 5 pl. pl.-p., dec., g., chauff. c., s. bain, à 1er. R. de Stassart, 22, pte Namur. 34065

A VENDRE avec très grande facilité de paiement
76, rue Royale.
Vaste immeuble, dans la zone neutre, convenant spécialement pour installation de banque ou commerce de grand luxe. 19 m. de façade sur 33 m. de profondeur. Pour les conditions, s'adr. au bur. du journal. 7979

A LOUER. Maison mod., lux., chauf. centr. él., vaste mag., gr. jard., env. gare Midi, pr. gre. Ec. B. C. 111, bur. journ. 31111

GARAGE pour 15 autos, gardés et chauffés nuit et jour, fr. 12.50 par mois, 22, r. Aug. Gevaert. 33374

A VENDRE jolie maisrentier, 1 étage, avec grd jardin. Rue de la Royauté, 24, Laeken. 33756

Grotte de Laeken
Occasion à saisir, cause départ. Jolie Maison de rentier à vendre. Visible lundi et vendredi, 80, av. Prudent Bols. 34457

FAMILLE distinguée, sinistrée, trois grandes personnes, demande à habiter maison ou appartem. meublés inoccupés. Ecr. B. G. 7, bur. journ. 34691

Gr. B.-MAIS., 8 pl., ch. cent.; pr. guerre. 51, r. Berkendael, 51. 34929

A VENDRE maison de rent. 1 ét., r. Guerin, 50, à Boussu (près Mons). S'adr. : not. André, rue de l'Industrie, Boussu. 34984

CHAMB. gar., pr p.-à-t. ou autre. 70, r. Cologne, N. 35105

APPts meub., av. cuis., à 1er. 18, r. du Chalet, pte Sch. 35303

PENSION. Mr Fr., dés. ch. et pens., 80 fr. Prit. sera donnée à veuve épr. guerre. Off. dét. : R. S., Mgne-H.-Potagères, 52. 35180

A LOUER très belle vitrine, bonne situation, devant église, pour article à convenir. Ecr. bureau journ., K. A. 222. 35035

Bel APP. lux. gar., sal. bain, p.-à-t. ou aut., av. ou s. pens., prox. trams. 36, rue d'Espagne, 36. 35305

A LOUER pr pers. tranq. app. garni, ch. à c., s. à m., cuis., eau, gaz, 2e ét. Seul loc. 32, av. Plasky, Schaerbeek. 35206

Joli QUART. gar., prix mod. 110, r. des Plantes, Nord, pr. r. Dupont; p.-aff. 35313

ON DÉS. ach. env. pl. Liedts ou Laeken mais. rent., jard., pr f. 1er ét.; de 13.000 à 18.000 f. Ecr. C. H. J. 89, bur. journ. 35315

B. CHAMBRE garn., rez-chaus., à 1er pr pied-à-t. ou pers. tranq. 88, r. des Foulons, 88. 35325

5, R. MONT-BLANC, St-Gilles. Joli p.-à-t., chambre et quart. gar. à loner. 35343

DAME seule dés. chamb. garn. av. pension, prix mod., de faub. sain, mais. tranq. Ec. cond. : P. V. 33, bur. journal. 35344

Belle MAISON moderne à louer. 40, r. Léonard-de-Vinci. Prix guerre 800 fr. 35347

A LOUER mais. ou app. lux. garnis. 8, rue Jourdan (porte Louise). 35362

CHAMBRE av pension belge, 100 fr., pr Mr ou dame âgée ou deux messieurs. Maison ferm. honor. Rue Potagère, 36 (boulevards). 35396

REZ-CH. garn. et g. bur. 102, r. des Pâquerettes, S. 35403

CIGARETTES
FABIR
EN VENTE PARTOUT. - GROS : 63, rue du Lombard, Bruxelles

ON DEM. bons chevaux camion. ou fort poney gre cob. 39, r. de Turquie. 35097

CHEVAUX
A vend. 4 bons gros chevaux de service, petit prix; et un attelage complet, cob, tonneau caoutch., état neuf. 18, r. de l'Orient. 35186

A VEND. : Attel. compl., cab-tonneaux, tonneaux et buggy caout. ou non. Un coupé caout., gr. occas., 550 fr. et une wagonnette 6 pl., 393, r. des Palais, Laeken. 35239

OCC. COB gar. av. camion c. neuf, charg. 1.500 à 2,000 k., à vend. 1,000 f. 20, rue du Faubourg. 35299

Superbe CHEVAL de trait, garanti sous tous les rapports, à vendre à la Charcuterie De Leeuw, 129, boul. du Nord. 35301

ON CHERCHE berger malinois, au moins 1 an, bon gardien. Ec. S. P. 101, j. 35304

Grand CHOIX de voit. 2 et 4 roues, avec cap.; at. tel. compl. 53, r. Claes. sens. Tram 18. 35309

ON DEM. airedale ou fox-terrier poil dur (femelle), 8 à 12 mois; prix guerre. Adr. offres avec prix : bur. journ., A. Z. 35324

ON DÉS. ach. j. chne fox, pet. taille, race. 98, rue Neuve, 98, Bruxelles. 35405

Vélos.

Chambres à air. Enveloppes de vélos
Suis acheteur toutes quantités. Comptoir américain, 104, r. de la Limite, 104. 35348

Capitaux.

SÉRIEUX, aucun frais d'avance. Prêts dep. 5 % s' hypot., nues-prop., usuf., succ., etc. (Ville et prov.), De Tiège, 147, bd Nord (12 à 2 et 4 à 5 h.) 25027

PRÊTS 5 % L'AN
hypothèques, indiv., achats, créances hypothécaires, rentes viagères, achats d'immeubles, aucun frais d'avance, de 11 à 1 h. et de 3 à 7 h. 27627
On traite en province 12, r. de la Limite, Brux.

Créance byp. 2e rang 5,000 à vendre 4,000 L. V. 7. 33085

Moteurs électriques
Location et réparations, 3, r. Cornet de Grez. 27747



Dépôts en province :
Anvers, 12, plaine Van Schoonbeke; Bruxelles, 112, bd du Nord; Liége, 29, rue Bovy; Gand, 4, quai St-Antoine; Charleroi, 13, rue de Lodelinsart; Cincy, rue des Piervennes. (14263

PRESSÉ
Riche et bon mobilier à vendre
92, r. Verte, Br.-N.
Salon, bur., chambre à coucher, salle à manger acajou, bois de rose et citronnier parqueté, faut. club, maroq., plus. ch. chêne, noyer, tapis, fum., garn. chem., vérit. objet d'art, cuis. émail. Le tout comme neuf, bas prix. 8511

GHÈTE livres et mausorits antérieurs à 1750. — B. J. L. de S. 29469

LAMPES acétylène ménage, dep. 1.25; d'écurie, 6 fr.; trotteuse, 2.75. Gros-Détail, 42, r. Eenens, Schaerbeek. 29855

Vins en tous genres
17, r. de la Colline, 17 (Grand'Place) Bruxelles. 31832

MOBILIER
A VENDRE D'OCCASION
Salle à manger, ch. mas. t' beauté 200 fr. et une salle à m. Renaiss. fl. t' offre accept. Salon L'XV et XVI, tapis, pastels. glac., 2 faut. club cuir, lustres, garn. ch. cuiv. guér. bois doré, tableaux de maîtres, objets d'art, etc. 31950
17, r. du Vivier, Ix. pr. av. de la Couronne

A VEND ric. étole renard 60 fr. Beau manteau loutre, dern. mod., 174, rue de la Loi. 31300

A VENDRE de suite et d'occ. magn. chamb. à couc. L. XVI et sup. sal. à mang, le tout 550 fr. ou sép., 1/2 pr., urgent, 16, r. Moretus (b' d'Anderlecht) 31518

OCC. N'achetez aucun meuble sans visit. magasin de soldes et occasions, 37, rue d'Or, 37. 33855

SALONS
dorés, laqués et autres; chaises-long., fumoir, faut.-club, meubles divers, ½-PRIX. 64, ch. Mons, Brux. 34540

Tableaux
Suis acheteur, marchands et interm. s'abst. G. C. L., bureau journal 34558

Tapis Persans
Prix de guerre
BENZONANA 33103
9, r. Saint-Jean, 9

On céderait d'urgence à vil prix
Salle à manger L. XVI, t' beauté, noyer massif, parquetée, val. 2,500 fr. p' 650. Superbe mobilier de bureau, 2 fauteuils club, cham